

DEPARTEMENT DU FINISTERE

SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST CORNOUAILLE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**



Séance du 28 janvier 2025



Date de la convocation : 20 décembre 2024
Membres en exercice : 21, Membres présents : 12, Voix délibératives : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier, à 14h30, les membres du comité syndical du syndicat mixte du SAGE Ouest Cornouaille, désignés par les comités syndicaux ou les conseils communautaires des établissements membres, se sont réunis au siège de la CCPBS, à Pont-l'Abbé, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Éric Jousseaume, Président.

Étaient présents : Jousseaume Éric, Buannic Jean-Louis, Loussouarn Christian, Canévet Yves (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD), Burel Michel, Stephan Philippe, Gerbe Alain, Yannic Jean-Bernard, Le Goff Michèle (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN), Kérisit Yves (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU GOYEN), Bonizec Emile, Laurin Evelyne (SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU NORD CAP SIZUN) formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés : Gaigné Jean-Michel (pouvoir à Éric Jousseaume), Caradec Jean-Louis (pouvoir à Michel Burel).

Absents excusés : Bren Jean-Marc, Le Cleac'h Cyrille, Bourhis Danielle, Stephan Denis, Cariou Jacques, Le Coz Hervé, Sergent Gilles, Burel Bruno, Kervarec Ronan, Savina Henri, Corroller Christian

Personne invitée : Picheral Thomas (SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST-CORNOUAILLE).

PROGRAMME OPERATIONNEL 2025

VU l'arrêté préfectoral du 16 février 2022, portant modification des statuts de OUESCO,

CONSIDERANT le SAGE de l'Ouest-Cornouaille, adopté par arrêté préfectoral le 27 janvier 2016,

CONSIDERANT le contrat territorial 2023-2025 de l'Ouest-Cornouaille, signé le 5 mai 2023,

CONSIDERANT le Projet Agro-Environnemental et Climatique 2023-2027 de l'Ouest-Cornouaille, validé le 10 novembre 2022,

CONSIDERANT la stratégie Breizh-Bocage 2023-2027 de l'Ouest-Cornouaille, validée le 10 octobre 2023,

Le programme opérationnel 2025 du bassin de l'Ouest-Cornouaille est présenté à l'assemblée. Les membres du comité syndical disposent du programme opérationnel 2025 présenté sous la forme de fiches actions, complétées par la répartition des Equivalents Temps Plein (ETP) et le plan prévisionnel de financement.

L'année sera marquée par :

- le suivi des projets de territoire pouvant impacter l'atteinte des objectifs du SAGE,
- la finalisation du schéma de carénage et de gestion des eaux portuaires à l'échelle des SAGE Ouest-Cornouaille, Odet et Sud-Cornouaille,
- la réalisation d'une analyse préalable « Hydrologie, Milieux, Usages, Climats » (HMUC)
- la réalisation du premier tableau de bord du SAGE Ouest-Cornouaille,
- le vernissage de l'exposition « Soyons SAGE, pensons nos paysages ».
- le lancement de l'animation des plans de lutte contre les pollutions diffuses agricoles sur les aires d'alimentation des captages prioritaires (étude de préfiguration PSE et animation foncière),
- le lancement d'une étude « pesticides » sur les bassins versants de Penmarch, de la Torche et de Tronoën,
- la définition du plan de réduction des flux d'azote sur les bassins situés en amont de l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé,
- la réalisation d'une étude pour la restauration de la continuité écologique de la Virgule au niveau des moulins de Trégonguen et de Créménec,
- la finalisation des travaux de restauration des milieux aquatiques inclus dans la déclaration d'intérêt général 2020-2024 : finalisation de la renaturation du ruisseau de Saint-Jean, effacement de l'ouvrage du moulin Kerham (ruisseau du Loc'h), aménagement de la buse de Pen Ar Roz (ruisseau du Loc'h),
- le suivi des nitrates dans les eaux souterraines,
- la rédaction de l'accord de territoire (nouvelle appellation du contrat territorial) 2026-2028 de l'Ouest-Cornouaille.

Après avoir délibéré, **le comité syndical,**

- **Adopte le programme opérationnel et le plan prévisionnel de financement 2025, comme présenté.**
- **Autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide financière de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et du Conseil Régional de Bretagne comme suit :**

	Agence de L'eau Loire-Bretagne	Région Bretagne
SAGE	71 500 €	11 780 €
Contrat Territorial	237 320 €	62 260 €
Breizh-Bocage	/	77 451 €

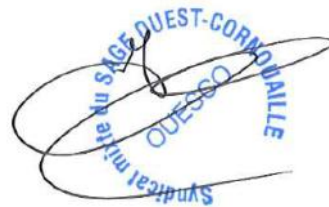
→ Autorise le Président à signer tout document afférent à cette affaire, pour mener à bien l'instruction et l'exécution du programme opérationnel 2025.

Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Tréguennec, le 28 janvier 2025

Éric JOUSSEAUME

Président,
Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille





**PROJET DE TERRITOIRE
POUR L'EAU DE
L'OUEST CORNOUAILLE**

SECOND CONTRAT TERRITORIAL

2 0 2 3 - 2 0 2 5

**PROGRAMME
2025**



SOMMAIRE

PREAMBULE

1. LE TERRITOIRE HYDROGRAPHIQUE DE L'OUEST-CORNOUAILLE	4
2. LE MAITRE D'OUVRAGE	6
3. LE PROGRAMME D' ACTIONS 2025	7
3.1 LE PROGRAMME D' ACTIONS DU SAGE	7
FICHE N°1 - ANIMATION DE LA CLE ET COORDINATION DU SAGE	7
FICHE N°2 - COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	9
FICHE N°3 - SCHEMA DE CARENAGE ET DE GESTION DES EAUX PORTUAIRES	11
FICHE N°4 - ANALYSE PREALABLE « HMUC »	13
3.2 LE PROGRAMME D' ACTIONS DU CT	14
FICHE N°5 - COORDINATION DU CT	15
FICHE N°6 - COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	16
FICHE N°7 - ANIMATION AGRO-ENVIRONNEMENTALE	17
FICHE N°8 - ANIMATION DU PAEC	18
FICHE N°9 - LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES AGRICOLES SUR LES CAPTAGES PRIORITAIRES	20
FICHE N°10 - DIAGNOSTICS BACTERIOLOGIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	22
FICHE N°11 - REDUCTION DES FLUX D'AZOTE EN AMONT DE L'ESTUAIRE DE LA R. DE PONT-L'ABBE	24
FICHE N°12 - ETUDE « PESTICIDES » SUR LES BASSINS DE PENMARC'H, DE LA TORCHE ET DE TRONOËN	26
FICHE N°13 - INSERTION DE CLAUSES ENVIRONNEMENTALES DANS LES BAUX RURAUX COMMUNAUX	28
FICHE N°14 - ANIMATION « MILIEUX AQUATIQUES »	30
FICHE N°15 - ETUDES MULTI-SCENARIOS POUR LA RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	32
FICHE N°16 - TRAVAUX DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES	34
FICHE N°17 - ETUDE DE PREFIGURATION AU VOLET « MILIEUX AQUATIQUES » DU TROISIEME CT	36
FICHE N°18 - SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU SUPERFICIELLE	37
FICHE N°19 - SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU SOUTERRAINE	39
3.3 LE PROGRAMME D' ACTIONS BREIZH BOCAGE	41
FICHE N°20 - ANIMATION BOCAGERE	42
FICHE N°21 - TRAVAUX BOCAGERS	44
4. LES MOYENS HUMAINS	45
5. LES MOYENS FINANCIERS	46

ANNEXE 1 : Exposition « soyons SAGE, pensons nos paysages »

ANNEXE 2 : Plans d'exécution des opérations de renaturation de cours d'eau

ANNEXE 3 : Plans d'exécution des opérations de restauration de la continuité écologique

PREAMBULE

Le Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille (OUESCO) porte :

- Le SAGE Ouest-Cornouaille (outil de planification).
- Le Projet de Territoire pour l'Eau (PTE) 2020-2025 de l'Ouest-Cornouaille (outil opérationnel).
Le PTE inclut le contrat territorial (CT) 2023-2025 de l'Ouest-Cornouaille, le projet agro-environnemental et climatique (PAEC) 2023-2027 de l'Ouest-Cornouaille et la stratégie Breizh-Bocage 2024-2027 de l'Ouest-Cornouaille.

L'année 2025 correspond à :

- la dixième année de mise en œuvre du SAGE,
- la troisième et dernière année de mise en œuvre du CT 2023-2025.
- la troisième année d'animation du PAEC 2023-2027.
- la deuxième année d'animation de la stratégie Breizh-Bocage 2024-2027.

Le programme 2025 vise :

- l'atteinte du bon état des masses d'eau,
- l'atteinte des objectifs du SAGE.

La présente note technique du programme 2025 précise le contenu des actions qui seront portées par OUESCO ainsi que les moyens humains et financiers mis en œuvre.

Ce document a été discuté :

- avec les partenaires financiers,
- avec les groupes de travail,
- avec le comité de pilotage du PTE, lors de la séance du 26 novembre 2024.

Ce document sera présenté,

- au comité syndical de OUESCO lors de la séance du 28 janvier 2025,
- à la CLE au cours du premier trimestre 2025.

1 – LE TERRITOIRE HYDROGRAPHIQUE DE L'OUEST-CORNOUAILLE

Le SAGE et le PTE portent sur le périmètre défini dans l'arrêté préfectoral n° 2009-0100 du 26 janvier 2009.

Le bassin de l'Ouest-Cornouaille s'étend entre la pointe du Raz et le littoral du Pays Bigouden Sud. Adossé à la baie d'Audieme, ce territoire est parcouru par une multitude de petits fleuves côtiers, dont les deux principaux sont le Goyen et la rivière de Pont-l'Abbé. L'agriculture et les activités littorales y jouent un rôle important. Les espaces naturels y sont nombreux et pour certains, à forte valeur patrimoniale.

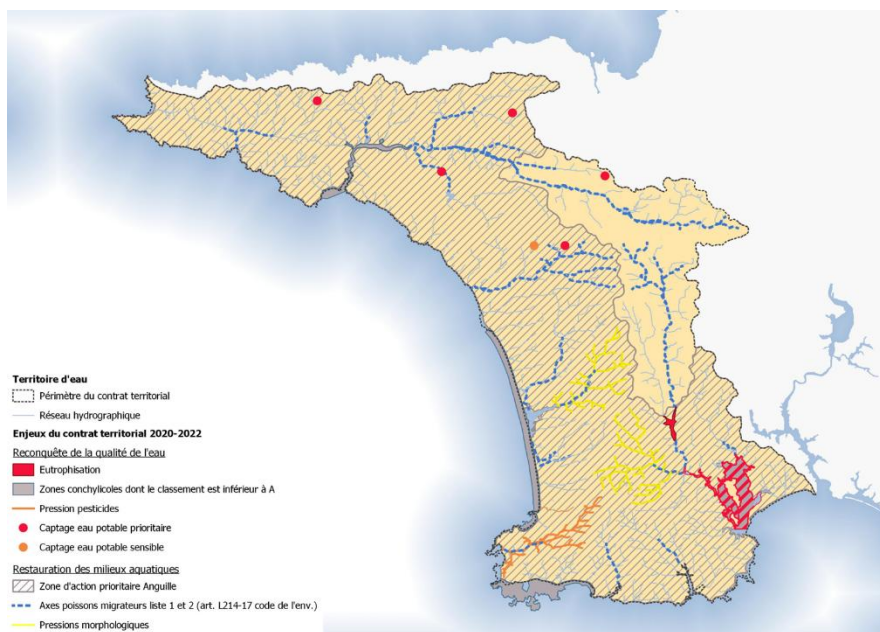
Le territoire en quelques chiffres :

- population : 72 800 habitants
- superficie : 550 km²
- organisation territoriale : 5 EPCI, 35 communes
- organisation de la compétence GEMAPI : transfert de la GEMA à OUESCO, à l'exclusion des sites Natura 2000 et des ENS
- système agricole dominant : polyculture élevage lait et porcs, bulbiculture sur le secteur de la Torche (450 exploitations, SAU : 28000 ha soit 50% du territoire)
- activités littorales : tourisme balnéaire, activités nautiques, conchyliculture, algoculture, pêche à pied, pêche côtière
- activités industrielles : agro-alimentaire (transformation des produits de la mer et des produits agricoles)

- linéaire de cours d'eau : 750 km
- surface de zone humide : 5500 ha dont le site naturel de la baie d'Audierno labellisé Ramsar.
- façade maritime : 130 km

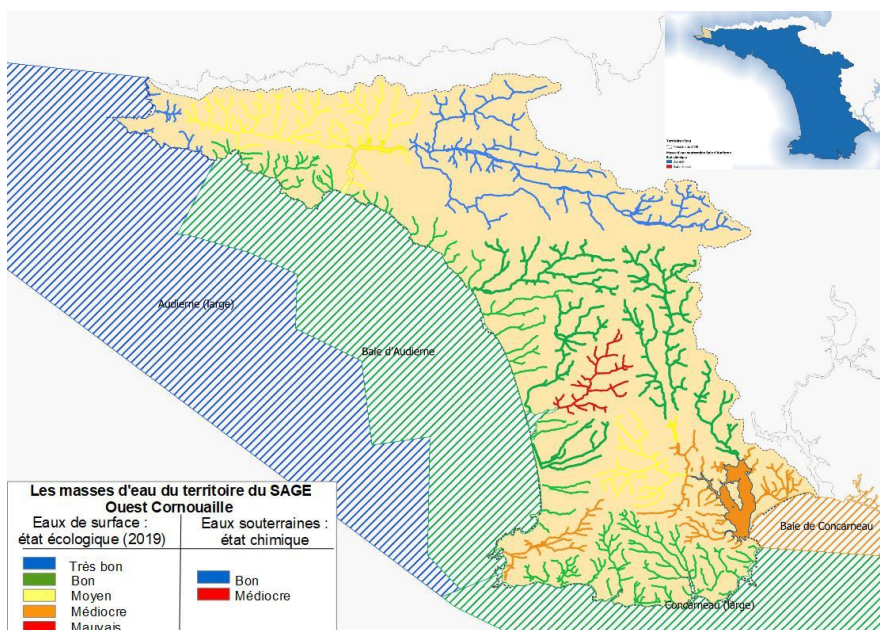
Les enjeux du territoire :

- la reconquête de la qualité de l'eau.
- la restauration des milieux aquatiques.
- la gestion quantitative de l'eau.



Etat des masses d'eau :

- 40% des masses d'eau en état moins que bon.
- 2 masses d'eau proches du bon état : le ruisseau de Saint-Jean et le ruisseau du Loc'h.
- 4 masses d'eau concernées par les objectifs moins stricts (atteinte partielle en 2027) : le plan d'eau du Moulin Neuf, l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé, l'estuaire du Goyen et de la baie de Concarneau.



2 – LE MAITRE D'OUVRAGE

Le syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille (OUESCO) a pour objet la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau, la préservation des zones humides et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin de l'Ouest-Cornouaille.

Selon les principes de solidarité hydrographique, OUESCO assure :

- pour l'ensemble de ses membres :
 - la mise en œuvre, la révision et le suivi du SAGE pour le compte de la CLE
 - le suivi de l'eau et des milieux aquatiques
 - la diffusion de données sur la ressource en eau et les milieux aquatiques
 - l'animation de programmes opérationnels de lutte contre les pollutions diffuses
 - l'animation d'opérations participant à la réduction du ruissellement et de l'érosion des sols
 - pour les communautés de communes membres :
 - l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin
 - l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau*
 - la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques*
- * à l'exclusion des sites Natura 2000 et des Espaces Naturels Sensibles.

OUESCO est constitué des EPCI suivants :

- la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS),
- la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (CCHPB),
- la Communauté de Communes Cap Sizun - Pointe du Raz,
- le Syndicat Intercommunal des Eaux du Goyen (SIEG),
- le Syndicat Mixte des Eaux du Nord du Cap-Sizun,
- Quimper Bretagne Occidentale (QBO),
- Douarnenez Communauté.

Présidence et vice-présidences	
Éric JOUSSEAUME	Président
Michel BUREL	Vice-président en charge de la reconquête de la qualité de l'eau
Yves KERISIT	Vice-président en charge de la restauration des milieux aquatiques
Christian LOUSSOUARN	Vice-président en charge de la satisfaction des milieux littoraux

Equipe technique	
Thomas PICHERAL	Animateur du SAGE et coordinateur du CT
Tifenn NEVEU	Technicienne SAGE et suivi de la qualité de l'eau
Fanny HELIAS	Technicienne « agro-environnement »
Samuel GUICHARD	Technicien « milieux aquatiques »
Raphaëlle ROUYER	Technicienne bocage et assistante administrative

3 - LE PROGRAMME D' ACTIONS 2025

3.1 LE PROGRAMME D' ACTIONS DU SAGE

Les fiches ici présentées décrivent les actions relatives à l'animation, la mise en œuvre et le suivi du SAGE pour l'année 2025.

L'année sera marquée par :

- le suivi des projets de territoire pouvant impacter l'atteinte des objectifs du SAGE,
- la finalisation du schéma de carénage et de gestion des eaux portuaires à l'échelle des SAGE Ouest-Cornouaille, Odet et Sud-Cornouaille,
- la réalisation d'une analyse préalable « Hydrologie, Milieux, Usages, Climats » (HMUC)
- la réalisation du premier tableau de bord du SAGE Ouest-Cornouaille,
- le vernissage de l'exposition « Soyons SAGE, pensons nos paysages ».



FICHE N°1 – SAGE Ouest Cornouaille

ANIMATION DE LA CLE ET COORDINATION DU SAGE

Dispositions du SAGE

- D1 . Rôle de la CLE : assurer la mise en œuvre et le suivi régulier du SAGE
- D2 . Être informé des projets pouvant impacter l'atteinte des objectifs du SAGE
- D3 . Rôle et missions de la cellule d'animation de la structure porteuse du SAGE

Nature de l'action

- Animation de la CLE. La structure porteuse du SAGE veillera à maintenir la dynamique à l'œuvre pour positionner la CLE comme un acteur structurant de l'aménagement de l'Ouest-Cornouaille.
- Suivi des projets pouvant impacter l'atteinte des objectifs du SAGE : le SDAGE Loire-Bretagne 2028-2033 (état des lieux des masses d'eau et enjeux), le Contrat Territorial (CT) de l'Ouest-Cornouaille 2026-2028, le SCoT de l'Ouest-Cornouaille, le PLUiH du pays Bigouden sud, le transfert des compétences eau potable, assainissement des eaux usées - gestion des eaux pluviales urbaines à la communauté de communes du Cap-Sizun – Pointe du Raz, le projet de réserve naturelle Régionale des dunes et paluds bigoudènes, le schéma directeur de l'assainissement des eaux usées du pays Bigouden sud, l'étude d'opportunité pour la réutilisation des eaux usées traitées sur le territoire de la CCPBS
OUESCO veillera à la bonne intégration des politiques de gestion de l'eau dans le cadre plus large de l'aménagement du territoire. Une attention particulière sera portée :
 - . à la définition des capacités d'accueil,
 - . à la protection des infrastructures écologiques (cours d'eau, zones humides, bocage, ...).
- Réalisation du premier tableau de bord du SAGE Ouest-Cornouaille. Ce travail comprend :
 - . la mise à jour des indicateurs du tableau de bord,
 - . la collecte, le traitement et l'analyse des données,
 - . la réalisation d'un atlas cartographique.
- Rédaction des programmes et des bilans annuels.
- Participation aux réunions des réseaux : Agence de l'eau Loire-Bretagne, Assemblée Bretonne de l'eau, APPCB, CRESEB, ...

Objectifs de réalisation :

- Animation de la CLE : 3 réunions et 1 séquence de terrain intitulée « mettons nos bottes »
- Présentation du tableau de bord du SAGE en CLE

Moyens humains

	Agents	ETP
Animation du SAGE	Animateur du SAGE	0.35
	Technicienne « SAGE »	0.4
	Assistante administrative	0.2

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Animation du SAGE	74 850 €	0 €

FICHE N°2 – SAGE Ouest Cornouaille COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION



Disposition du SAGE

- D4 . Assurer la réalisation et la diffusion d'un programme de communication, d'information et de sensibilisation

Nature de l'action

- Animation du site internet www.ouesco.fr et de la page Facebook « OUESCO ».
- Organisation de points presse sur les enjeux, objectifs et actions du SAGE.
- Conception graphique et édition du tableau de bord du SAGE. Le document papier sera :
 - . envoyé aux membres de la CLE, aux membres du comité syndical de OUESCO, aux Présidents des EPCI et aux vice-présidents en charge de l'aménagement et/ou de la gestion de l'eau,
 - . proposé en libre-service dans les halls d'accueil des communautés de communes et d'agglomération du territoire.
- Vernissage de l'exposition « Soyons SAGE, pensons nos paysages » réalisée avec le « photographe / paysagiste » François Faguet. L'exposition sera présentée sur la durée de la période estivale sur la commune de l'Île-Tudy.
Dans cette nouvelle exposition, OUESCO propose une conversation avec la nature ordinaire de l'Ouest-Cornouaille et nous interroge sur notre manière d'habiter le bassin versant en considération des services rendus par les cours d'eau, les zones humides et le bocage.
- Organisation d'une conférence à destination des élus et des habitants du bassin sur le thème de l'hydrologie régénérative.
- Interventions (conférences, tables rondes, débats, ...) au gré des sollicitations dans le cadre d'événements locaux.
- Autres opérations.

Objectifs de réalisation :

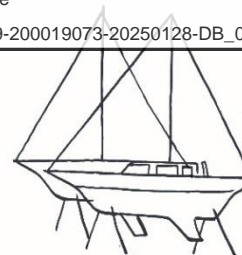
- Exposition « Soyons SAGE, pensons nos paysages » : 4 mois d'accrochage
- Edition du tableau de bord du SAGE
- Organisation d'une conférence

Moyens humains

	Agents	ETP
Communication du SAGE	Animateur du SAGE	0.05

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Communication du SAGE	3 950 €	10 000 €



FICHE N° 3 – SAGE Ouest-Cornouaille

SCHEMA DE CARENAGE ET DE GESTION DES EAUX PORTUAIRES

Dispositions du SAGE

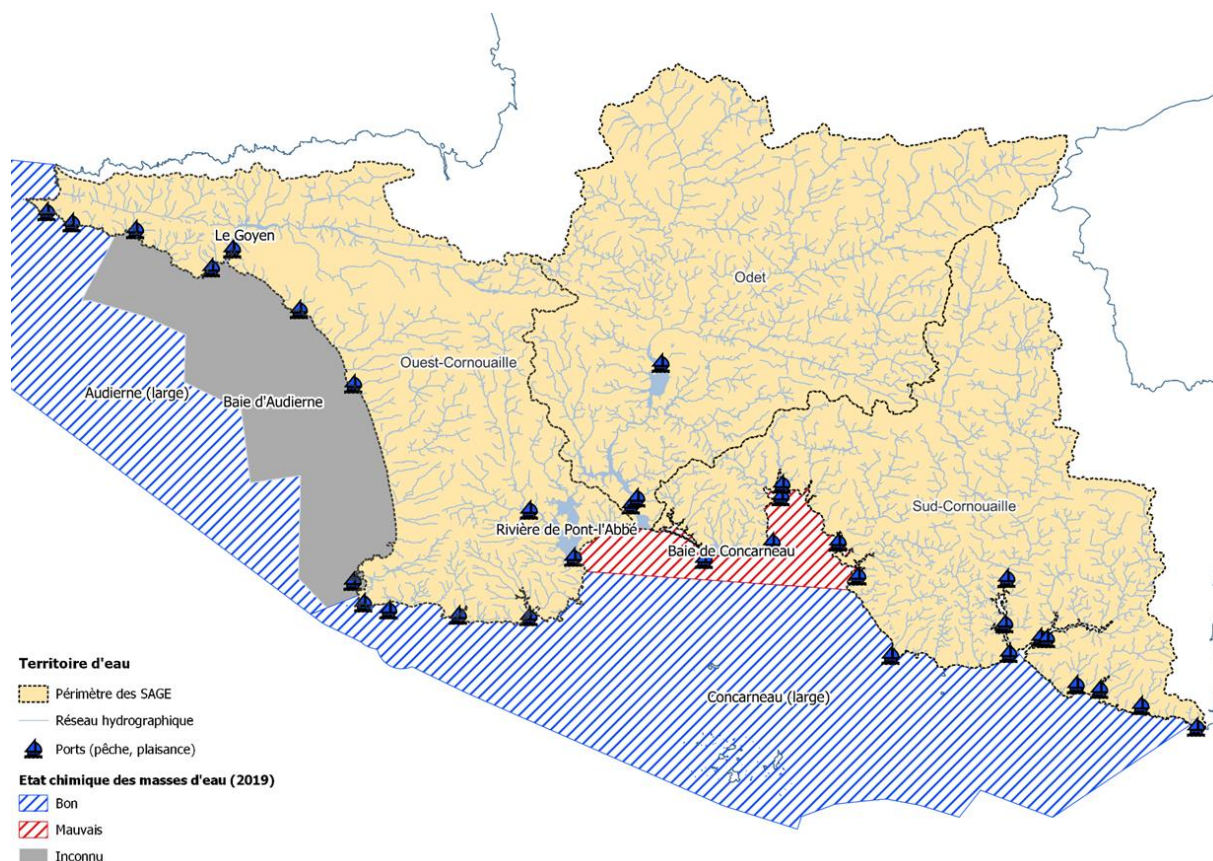
- D18 . Equipement des ports et zones de mouillage et d'équipements légers organisées en sanitaires et en pompes de récupération des eaux grises et noires des bateaux
- D19 . Sensibilisation des plaisanciers à la bonne gestion des eaux grises et noires
- D20 . Réalisation d'un schéma de carénage sur le territoire du SAGE
- D22 . Caréner sur des cales et aires équipées
- D23 . Mettre aux normes les chantiers navals et les ports à sec
- D25 . Développer les alternatives à l'utilisation des produits antifouling
- D27 . Sensibilisation des usagers et vendeurs de produits antifouling
- D26 . Proscrire l'utilisation de biocides pour le lavage des aménagements portuaires

Contexte

La masse d'eau côtière « baie de Concarneau » est déclassée (état chimique).

Les SAGE Ouest-Cornouaille, Odet et Sud-Cornouaille règlementent la pratique de carénage « interdiction de caréner sur la grève et les cales de mise à l'eau non équipées ».

Les profils de vulnérabilité conchylicoles ciblent l'impact des ports de plaisance sur la qualité bactériologique des eaux littorales.



Le schéma de carénage et de gestion des eaux portuaires a été engagé en 2023. L'étude est réalisée à l'échelle des territoires des SAGE Ouest-Cornouaille, Odet et Sud-Cornouaille et comprend 3 phases :

- Phase 1 – « état de l'art »,
- Phase 2 – « état des lieux et diagnostic du territoire »
- Phase 3 – « programme d'actions »

Nature de l'action

- Finalisation de la phase 3 de l'étude. Rédaction du programme d'actions sous la forme de fiches « actions » et « sensibilisation ».

Objectifs de réalisation :

- Examen du schéma de carénage et de gestion portuaire en CLE

Moyens humains

	Agent	ETP
Schéma de carénage	Technicienne SAGE	0.15

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Schéma de carénage	9 300 €	0 €



FICHE N° 4 – SAGE Ouest-Cornouaille ANALYSE PREALABLE « HMUC »

Contexte

La CLE du SAGE Ouest-Cornouaille a défini une feuille de route spécifique à la gestion quantitative de l'eau. En 2025, cette stratégie prévoit la réalisation d'une analyse préalable « Hydrologie, Milieux, Usages, Climat » (HMUC). Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrologique des cours d'eau et les usages de l'eau à l'échelle du bassin de l'Ouest-Cornouaille,
- Evaluer l'opportunité d'engager une étude HMUC,
- Définir l'échelle territoriale de l'analyse HMUC.

Nature de l'action

- Animation groupe de travail « gestion quantitative de l'eau » (GTGQ).
- Collecte, traitement, analyse et mise en forme des données locales et régionales existantes pour chacun des volets HMUC.
- Renseignement et mise en forme du tableau de bord HMUC inter-SAGE (Ouest-Cornouaille, Odet, Sud-Cornouaille). Le tableau de bord comprend 29 indicateurs présentés sous la forme d'un atlas cartographique.
- Réalisation du suivi 2025 des assecs des cours d'eau. Appréciation visuelle de l'état d'écoulement des cours d'eau en période d'étiage sur un réseau de 171 points.
- Identification des données manquantes et proposition de méthodologies complémentaires pour améliorer la connaissance.
- Evaluation des prélèvements d'eau par catégorie d'usagers à l'échelle du bassin de l'Ouest-Cornouaille, pour l'année 2019 (année de référence de la trajectoire de sobriété du comité de bassin).

Objectifs de réalisation :

- Animation du GTGQ : 2 réunions
- Examen de l'analyse préalable HMUC en CLE
- Discussion inter-SAGE sur l'opportunité et l'échelle d'une analyse HMUC

Moyens humains

	Agent	ETP
Analyse préalable HMUC	Technicienne SAGE	0.15
	Stagiaire (Master 2)	5 à 6 mois

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Analyse préalable HMUC	14 300 €	0 €

3.2 LE PROGRAMME D' ACTIONS DU CONTRAT TERRITORIAL (CT)

Les fiches, ici présentées, décrivent les actions relatives à l'animation, la mise en œuvre et le suivi du CT pour l'année 2025.

L'année sera marquée par :

- le lancement de l'animation des plans de lutte contre les pollutions diffuses agricoles sur les aires d'alimentation des captages prioritaires (étude de préfiguration PSE et animation foncière),
- le lancement d'une l'étude « pesticides » sur les bassins versants de Penmarch, de la Torche et de Tronoën,
- la définition du plan de réduction des flux d'azote sur les bassins situés en amont de l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé,
- la réalisation d'une étude pour la restauration de la continuité écologique de la Virgule au niveau des moulins de Trégonguen et de Créménec,
- la finalisation des travaux de restauration des milieux aquatiques inclus dans la déclaration d'intérêt général 2020-2024 : finalisation de la renaturation du ruisseau de Saint-Jean, effacement de l'ouvrage du moulin Kerham (ruisseau du Loc'h), aménagement de la buse de Pen Ar Roz (ruisseau du Loc'h),
- le suivi des nitrates dans les eaux souterraines,
- la rédaction de l'accord de territoire (nouvelle appellation du contrat territorial) 2026-2028 de l'Ouest-Cornouaille.



FICHE N°5 – CT Ouest Cornouaille COORDINATION DU CT

Nature de l'action

- Animation du comité de pilotage du PTE. Le COPIL organise la démarche opérationnelle : animation du processus de concertation, validation du projet et suivi de la mise en œuvre des actions.
- Gestion de la concertation générale.
- Coordination des actions et suivi de leur mise en œuvre.
- Rédaction du bilan du second CT 2023-2025.
- Rédaction du programme du troisième CT 2026-2028. Ce travail s'inscrit dans une démarche concertée et reposera sur l'expertise technique des différents groupes de travail.
- Participation aux réunions des réseaux : ATBVB, CRESEB, ...

Objectifs de réalisation :

- Animation du comité de pilotage : 2 réunions
- Adoption du troisième CT 2026-2028 par le comité syndical et la CLE.

Moyens humains

	Agents	ETP
Coordination du CT	Coordinateur du PTE	0.35
	Coordinateur technique	0.2
	Assistante administrative	0.2

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Coordination du CT	53 050 €	0 €

FICHE N°6 – CT Ouest Cornouaille COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION



Disposition du SAGE

- D4 . Assurer la réalisation et la diffusion d'un programme de communication, d'information et de sensibilisation

Nature de l'action

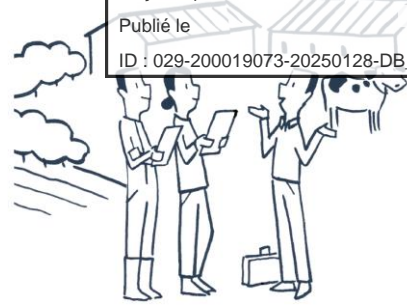
- Animation du site internet www.ouesco.fr et de la page Facebook « OUESCO ».
- Organisation de points presse sur les actions du CT.
- Distribution de macarons « agro-environnementaux » à fixer sur les bâtiments des exploitations agricoles engagées dans le dispositif MAEC et/ou dans le dispositif Breizh Bocage.
- Conception et fourniture d'une signalétique sur les sites renaturés ouverts au public (rivière de Pont-l'Abbé et ruisseau de Saint Jean).
- Réalisation d'une vidéo sur le bocage.
- Réalisation de structures d'accroche pour les expositions.
- Définition d'une stratégie de communication pour les actions du CT et de Breizh-Bocage (refonte du bulletin agricole).
- Autres opérations.

Moyens humains

	Agents	ETP
Communication du CT	Coordinateur du PTE	0.05

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Communication du CT	3 950 €	10 000 €



FICHE N°7 – CT Ouest Cornouaille ANIMATION AGRO-ENVIRONNEMENTALE

Dispositions du SAGE

- D7 . Diagnostiquer les risques de transfert de germes pathogènes agricoles sur les bassins prioritaires
- D39 . Poursuivre les actions « pollutions diffuses agricoles » sur les bassins prioritaires
- D42 . Améliorer les connaissances des pratiques agricoles sur les bassins présentant un risque par rapport aux pesticides
- D43 . Poursuivre l'animation agricole pour réduire l'usage des pesticides

Nature de l'action

- Animation du groupe de travail « qualité de l'eau » (GTQE). La concertation technique sera particulièrement mobilisée sur la rédaction du troisième Contrat Territorial.
- Rédaction et diffusion des bulletins agricoles pour informer les agriculteurs et leur environnement de conseils sur l'actualité du bassin et promouvoir les actions et les aides agro-environnementales mobilisables.
- Visites de sensibilisation aux enjeux de l'eau auprès des agriculteurs nouvellement installés. Les conventions signées avec la CCHPB, la CCPBS et la CC du Cap-Sizun conditionnent le versement de l'aide à l'installation à une rencontre individuelle avec la technicienne « agro-environnement » de OUESCO.
- Suivi du projet alimentaire territorial (PAT) du Cap-Sizun. Une attention particulière sera portée à la promotion des systèmes de production agricole économe en intrants.
- Participation aux réunions des réseaux : DRAAF, DREAL, ATBVB, Chambre d'Agriculture, ...

Objectifs de réalisation :

- Animation du GTQE : 3 réunions et 1 séquence de terrain intitulée « mettons nos bottes »
- Bulletins agricoles : 2 numéros
- Définition du volet « agro-environnemental » du troisième CT

Moyens humains

	Agent	ETP
Animation agro-environnementale	Technicienne « agro-environnement »	0.2

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Animation agro-environnementale	11 400 €	0 €



FICHE N°8 – CT Ouest Cornouaille ANIMATION DU PAEC

Dispositions du SAGE

- D39 . Poursuivre les actions « pollutions diffuses agricoles » sur les bassins prioritaires
- D43 . Poursuivre l'animation agricole pour réduire l'usage des pesticides

Contexte

Le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) 2023-2027 de l'Ouest-Cornouaille a été validé le 25 novembre 2022. En novembre 2024, dans le cadre de l'appel à projet ouvert par la DRAFF, OUESCO s'est positionné pour renouveler et compléter le PAEC. Les compléments portent sur la demande d'ouverture de deux nouvelles mesures :

- La mesure « système Eau » - Couverture des sols et réduction des pesticides,
- La mesure « localisée biodiversité » - Protection des espèces.

Territoire / zone	Structure porteuse	Enjeu	Mesure	Système / localisée	Niveau(x)
Ensemble du territoire	OUESCO	Nitrates - masse d'eau souterraine en bon état chimique mais identifiée comme "à risques"	Herbivores	Système	.1, 2 et 3
AAC + captage sensible BV amont à l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé	OUESCO	Nitrates + pesticides : AAC prioritaires (Lannourec, Lesaff, Kerstrat, Bromuel et Kergamef) Nitrates : estuaire de la rivière de Pont-L'Abbé (algues vertes sur vasières)	Herbivores	Système	.1, 2 et 3
			Eau "Fertilisation - pesticides"	Système	.1
			Eau "Couverture des sols et réduction des pesticides"		.1, 2 et 3
			Biodiversité "Création de prairies"	Localisée	-
Bassins versants du ruisseau de Penmarc'h et "Côtier 6"	OUESCO	Pesticides	Eau "Réduction des pesticides"	Système	.1, 2 et 3
			Eau "Réduction des pesticides - gestion quantitative de l'eau"	Système	.1, 2 et 3
Zones humides OUESCO + Natura 2000 Cap-Sizun	OUESCO CCCS-PR		Biodiversité - Préservation des milieux humides "Préservation des zones humides"	Localisée	-
			Biodiversité - Préservation des milieux humides "Gestion du pâturage"	Localisée	-
Natura 2000 baie d'Audierne Natura 2000 Cap-Sizun	CCPBS CCCS-PR	Biodiversité remarquable	Biodiversité "Maintien de l'ouverture des milieux"	Localisée	-
			Biodiversité "Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage"		

Nature de l'action

- Animation et coordination du PAEC. Conformément au projet déposé auprès de l'autorité de gestion, l'animation des MAEC sera renforcée sur les zones prioritaires (masses d'eau dégradées, AAC des captages prioritaires). Sur les sites naturels de la baie d'Audierne et du Cap-Sizun, la promotion et le suivi des contractualisations seront assurés par les opérateurs Natura 2000 co-porteurs du PAEC.
- Réalisation des diagnostics agro-écologiques sur les exploitations agricoles souhaitant s'engager en MAEC (système ou localisée).
- Réalisation du bilan annuel de l'animation du PAEC en partenariat avec les co-porteurs.

Objectifs de réalisation :

- Contractualisation de MAEC : 20 dossiers

Moyens humains

	Agent	ETP
Animation du PAEC	Technicienne « agro-environnement »	0.25

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Animation du PAEC	14 250 €	0 €

FICHE N°9 – CT Ouest Cornouaille LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES AGRICOLES SUR LES CAPTAGES PRIORITAIRES



Dispositions du SAGE

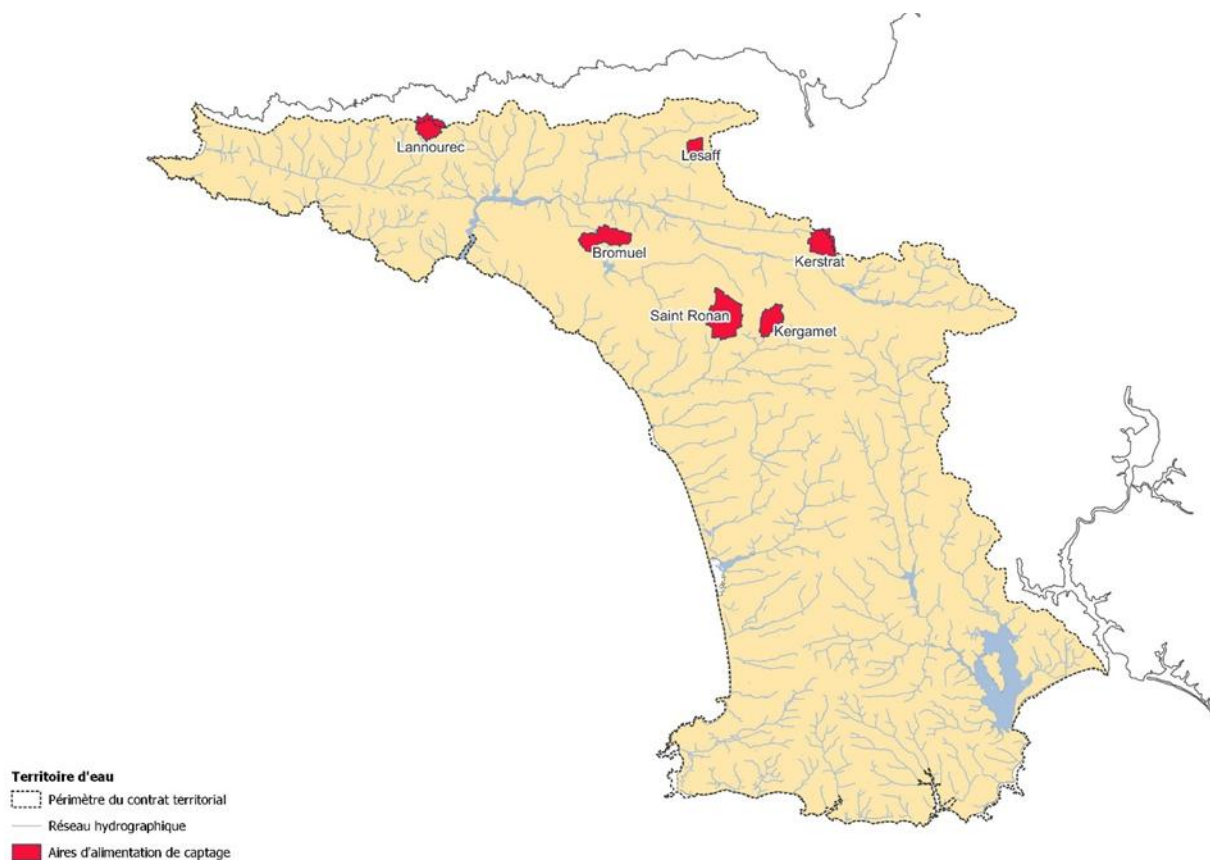
- D39 . Poursuivre les actions « pollutions diffuses agricoles » sur les bassins prioritaires
- D43 . Poursuivre l'animation agricole pour réduire l'usage des pesticides

Contexte

Le territoire du SAGE Ouest-Cornouaille compte 5 des 18 captages prioritaires du Finistère.

En 2022, les gestionnaires de captage concernés ont délégué à OUESCO l'élaboration et l'animation des plans de lutte contre les pollutions diffuses agricoles à l'échelle des Aires d'Alimentation de Captage (AAC).

Suite à l'animation collective conduite par OUESCO, les plans de lutte contre les pollutions diffuses de Kergamet, Bromuel et Kerstrat ont été validés par arrêté préfectoral au cours du second semestre 2024. Celui de Lannourec et Lesaff est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat.



Nature de l'action

- Animation des plans de lutte contre les pollutions diffuses agricoles, en lien avec les établissements publics producteurs d'eau, les partenaires institutionnels, les propriétaires et les exploitants agricoles : animer le comité de pilotage « captages prioritaires » de l'Ouest-Cornouaille, participer aux réunions des comités de suivi des captages, ...
- Elaboration et animation du dispositif de « Paiement pour Services Environnementaux » sur les captages de Lesaff et de Lannourec : étude de préfiguration, réunions d'information, réalisation de diagnostics d'exploitations, montage des dossiers, suivi individuel des indicateurs.
- Lancement d'une animation foncière volontariste sur les captages de Bromuel, Kergamet et Kerstrat : analyse foncière, veille foncière, rencontres individuelles des propriétaires et des exploitants agricoles, négociations foncières, suivi des acquisitions et des demandes d'aides financières.
- Contractualisation de baux ruraux à clauses environnementales (BRE) : définition des clauses environnementales, suivi des contractualisations.

Objectifs de réalisation :

- Animation du COPIL « captages prioritaires » de l'Ouest-Cornouaille : 1 réunion
- Adoption d'un dispositif PSE sur les AAC de Lannourec et de Lesaff par le syndicat mixte des eaux du Nord du Cap-Sizun.
- Acquisition foncière : 22 ha.
- Adoption de clauses environnementales communes pour les gestionnaires de captages.
- Contractualisation de BRE : sur 100% des acquisitions.

Moyens humains

	Agent	ETP
Plan d'actions AAC	Chargé(e) de mission « Captages prioritaires »	1

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Plan d'actions AAC	57 000 €	0 €

FICHE N°10 – CT Ouest Cornouaille DIAGNOSTICS BACTERIOLOGIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES



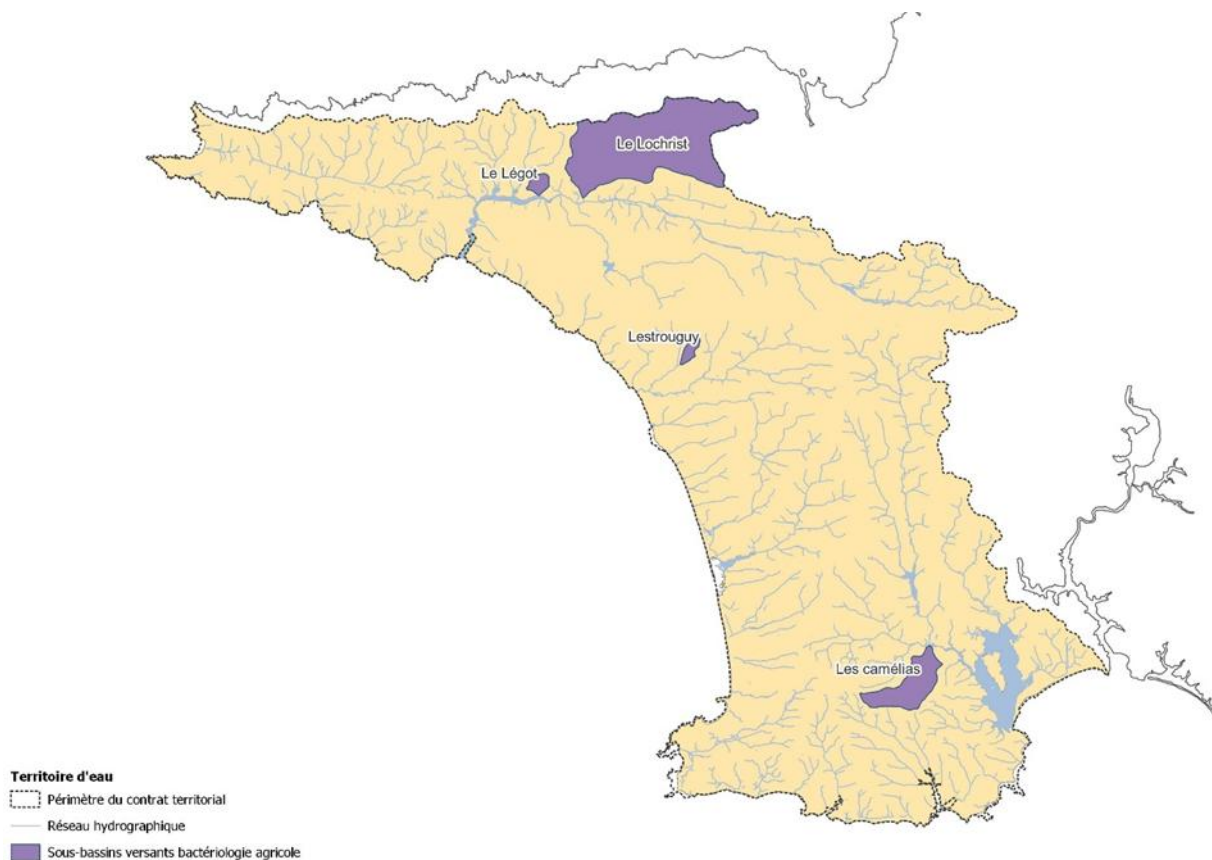
Disposition du SAGE

→ D7 . Diagnostiquer les risques de transfert de germes pathogènes agricoles sur les bassins prioritaires

Contexte

Les profils de vulnérabilité conchylicole (PVC) du Goyen, de la baie d'Audierne et de la rivière de Pont-l'Abbé, validés par la CLE le 10 octobre 2022, identifient 4 sous bassins versants à enjeux agricoles : le Lochrist, le Légot, les Camélias et Lestrouguy.

Sur la période 2023-2024, 11 exploitations agricoles ont pu être diagnostiquées. 2 agriculteurs ont refusé cet accompagnement.



Nature de l'action

- Réalisation de diagnostics bactériologiques sur les 6 exploitations agricoles restant à contacter.
Le diagnostic du chemin de l'eau sur le siège d'exploitation, le diagnostic du stockage des effluents, le diagnostic des pratiques de fertilisation et l'identification des points d'abreuvement permettent de définir un plan d'actions en concertation avec l'agriculteur.

Objectifs de réalisation :

- Diagnostics bactériologiques : 6

Moyens humains

	Agent	ETP
Diagnostics bactériologiques	Technicienne « agro-environnement »	0.05

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Diagnostics bactériologiques	2 850 €	9 000 €

FICHE N°11 – CT Ouest-Cornouaille REDUCTION DES FLUX D'AZOTE EN AMONT DE L'ESTUAIRE DE LA RIVIERE DE PONT-L'ABBE



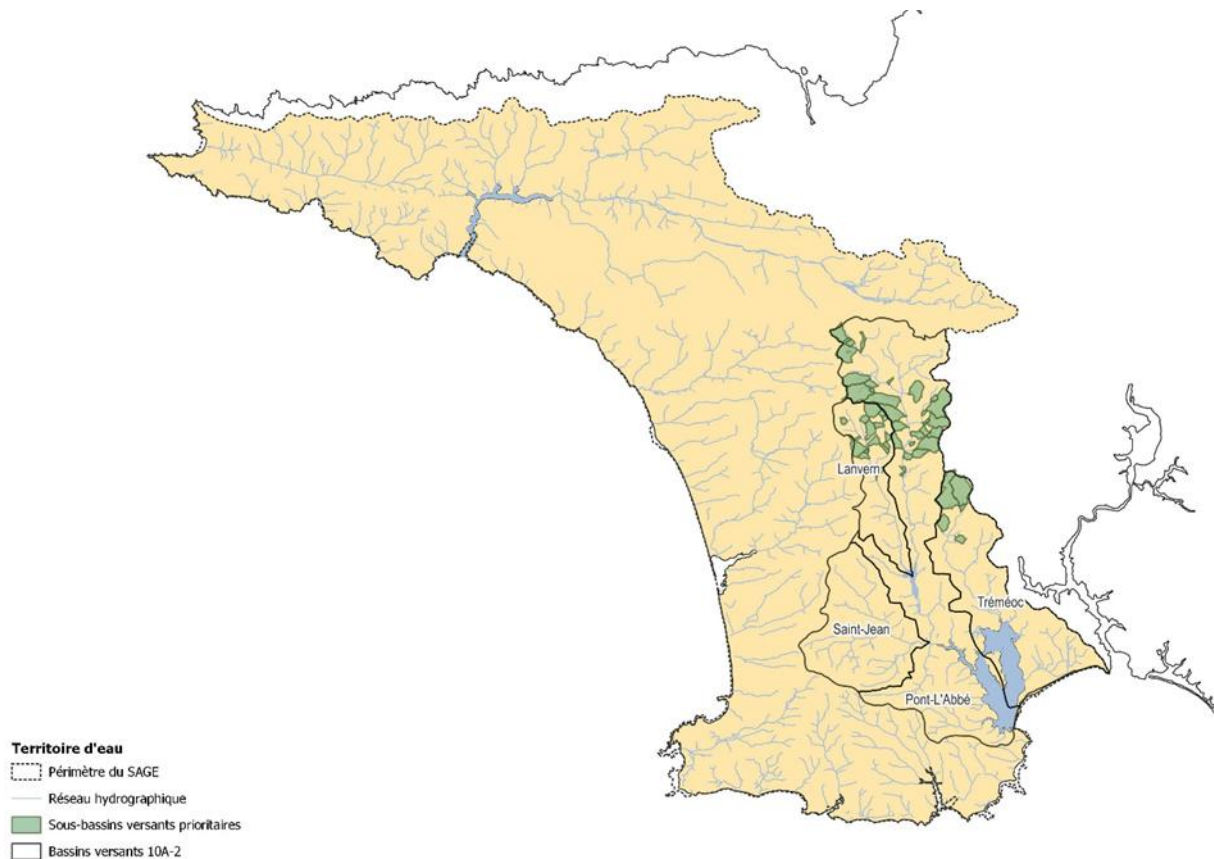
Objectifs du SAGE

→ Limiter le développement des algues vertes et des phytoplanctons toxiques

Contexte

La masse d'eau de transition de la rivière de Pont-l'Abbé n'est pas conforme au bon état (état écologique médiocre) en raison du développement d'algues vertes sur vasières. Les bassins versants associés sont ciblés par la disposition 10A-2 du SDAGE.

Le suivi de l'azote à haute résolution spatiale réalisé en 2023 (phase 1) et 2024 (phase 2) a permis de hiérarchiser les sous-bassins versants en considération des concentrations en nitrates observées. Les sous-bassins versants prioritaires retenus représentent 10% de la surface totale des bassins versants concernés.



Nature de l'action

- Réalisation de la phase 3 du projet : élaboration du plan de réduction des flux d'azote. Ce travail comprend :
- . la réalisation d'investigations de terrain pour préciser l'origine des pollutions identifiées au cours de la phase 2 (bâtiments, pratiques agricoles, ...)
 - . la co-construction d'un plan d'actions avec les acteurs du bassin,
 - . la définition d'un protocole de suivi des algues vertes en partenariat avec les autres territoires concernés par un site de développement d'algues vertes sur vasières.

Objectifs de réalisation :

- Inscription du plan d'actions dans le troisième CT
 → Arrêt d'un protocole de suivi des algues vertes sur vasière

Moyens humains

	Agent	ETP
Plan de réduction des flux d'azote	Technicienne « agro-environnement »	0.25

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Suivi de l'azote à haute résolution spatiale	14 250 €	0 €

FICHE N°12 – CT Ouest Cornouaille

ETUDE DES PRESSIONS, DES MECANISMES DE TRANSFERT ET DE L'IMPACT DES PESTICIDES SUR LES BASSINS DE PENMARC'H, DE LA TORCHE ET DE TRONOËN

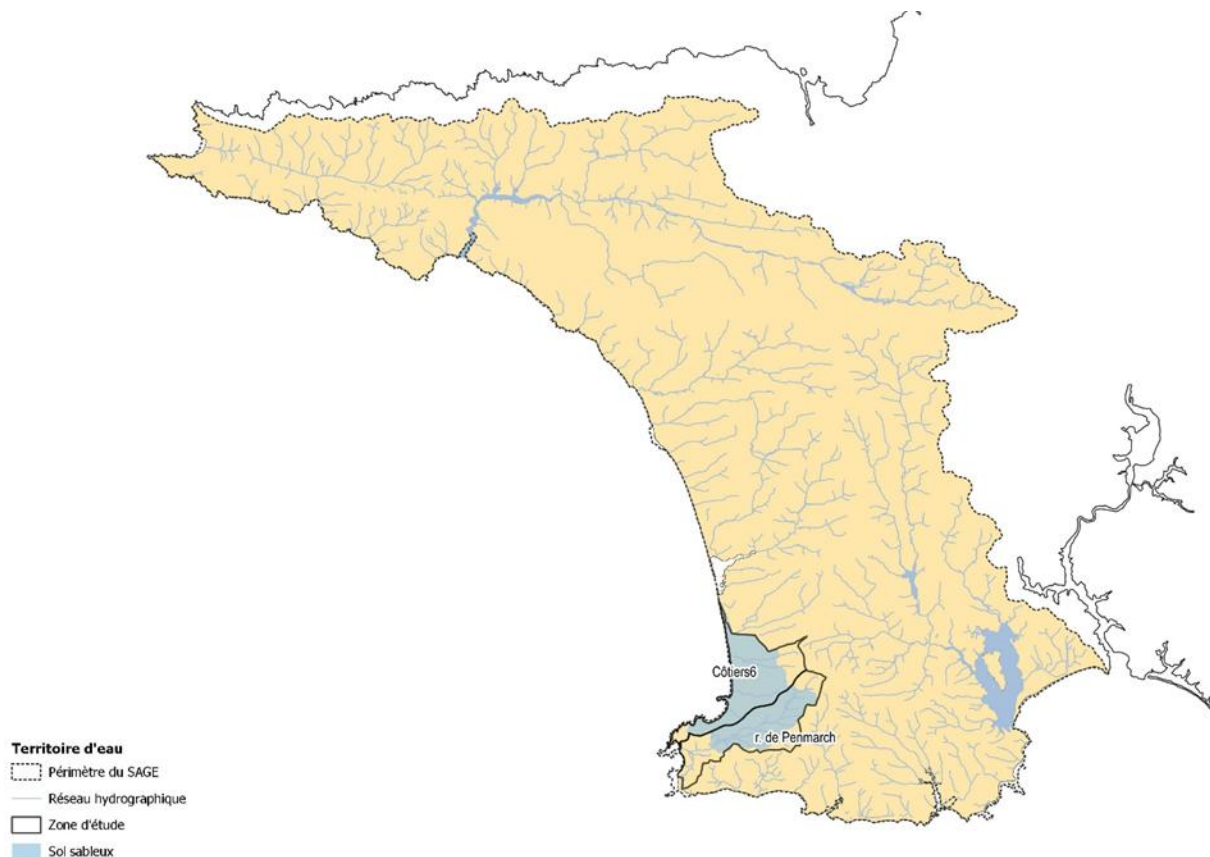


Dispositions du SAGE

- D42 . Améliorer les connaissances des pratiques agricoles sur les bassins présentant un risque par rapport aux pesticides
- D43 . Poursuivre l'animation agricole pour réduire l'usage des pesticides

Contexte

La masse d'eau « cours d'eau » du ruisseau de Penmarch n'est pas conforme au bon état (état écologique médiocre) en raison de sa morphologie et de la pression « pesticides ». Le suivi de la qualité de l'eau réalisé sur la période 2018-2020 sur le ruisseau de Penmarch, le ruisseau de la Torche et le ruisseau de Tronoën témoigne de la présence de nombreuses substances actives de pesticides dans le milieu. Les concentrations observées sont largement supérieures aux objectifs fixés par le SAGE.



Sur proposition du GTGQ et compte tenu des spécificités agricoles et pédo-climatiques de la zone, le COPIL du PTE de l'Ouest-Cornouaille a retenu la réalisation d'une analyse des pressions, des mécanismes de transfert, et de l'impact des pesticides. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Améliorer la connaissance (pressions, transferts, impacts)
- Evaluer la compatibilité des systèmes de production agricole avec les hydrosystèmes spécifiques sur sol sableux de la zone,
- Définir un plan d'actions pour reconquérir la qualité de l'eau.

L'étude « pesticides » comprend 5 phases validées par un comité scientifique dédié :

- Phase 1 : état des lieux et diagnostic,
- Phase 2 : identification des données complémentaires nécessaires à la définition du réseau de mesures et à l'analyse des pressions,
- Phase 3 : définition du protocole et du réseau de mesures,
- Phase 4 : mise en place du protocole de suivi,
- Phase 5 : traitement et interprétation des données.

Nature de l'action

- Réalisation de la Phase 1 « état des lieux et diagnostic » : collecte, interprétation et mise en forme des données existantes (qualité de l'eau, hydrologie, pédologie, occupation du sol, pratiques agricoles, ...)
- Réalisation de la Phase 2 « identification des données complémentaires nécessaires à la définition du réseau de mesures et à l'analyse des pressions » : recensement des annexes hydrauliques, caractérisation des itinéraires techniques agricoles
- Réalisation de la Phase 3 « définition du protocole et du réseau de mesures »,
- Lancement de la Phase 4 « mise en place du protocole de suivi ».

Objectifs de réalisation :

- Analyse des données existantes et complémentaires
- Lancement des campagnes de suivi

Moyens humains

	Agent	ETP
Etude pesticides	Technicienne « agro-environnement »	0.15

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Etude pesticides	8 550 €	60 000 €

FICHE N°13 – CT Ouest Cornouaille INSERTION DE CLAUSES ENVIRONNEMENTALES DANS LES BAUX RURAUX COMMUNAUX SUR LES BASSINS DE PENMARC'H, DE LA TORCHE ET DE TRONOËN



Dispositions du SAGE

- D42 . Améliorer les connaissances des pratiques agricoles sur les bassins présentant un risque par rapport aux pesticides
- D43 . Poursuivre l'animation agricole pour réduire l'usage des pesticides

Contexte

Les communes de Penmarc'h, de Plomeur et de Saint-Jean-Trolimon disposent d'un patrimoine foncier agricole conséquent. L'insertion de clauses environnementales dans les baux ruraux signés entre les agriculteurs et les municipalités constitue un levier d'action intéressant pour réduire l'usage des pesticides tout en maintenant une activité agricole sur les bassins versants de Penmarc'h, de la Torche et de Tronoën.

Nature de l'action

- Poursuite de l'animation de la démarche collective initiée avec les communes de Penmarc'h, Plomeur et Saint-Jean-Trolimon.
- Définition des clauses environnementales adaptées aux enjeux de réduction de l'usage des pesticides.
- Définition d'une procédure d'insertion de clauses environnementales dans les baux ruraux.
- Animation de la procédure.

Objectifs de réalisation :

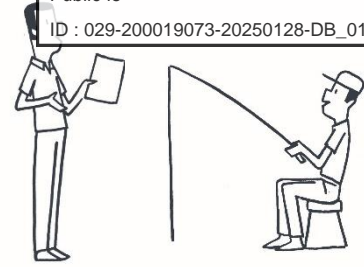
- Adoption de clauses environnementales communes par les conseils municipaux concernés
- Adoption d'une procédure commune d'insertion de clauses environnementales dans les baux ruraux
- Lancement de l'animation.

Moyens humains

	Agent	ETP
BRE communes de Penmarc'h, Plomeur et Saint-Jean-Trolimon.	Technicienne « agro-environnement »	0.1

Moyens financiers

	Coûts en régie	Coût en prestation
BRE communes de Penmarc'h, Plomeur et Saint-Jean-Trolimon.	5 700 €	0 €



FICHE N°14 – CT Ouest Cornouaille ANIMATION « MILIEUX AQUATIQUES »

Dispositions du SAGE

- D54 . Déterminer et planifier les actions de restauration, de renaturation et d'entretien des cours d'eau sur les bassins prioritaires et notamment les secteurs sensibles (têtes de bassins versants)
- D55 . Définir un plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique
- D60 . Prendre en compte les zones humides dans les projets d'aménagement
- D61 . Définir et mettre en œuvre un programme d'actions « zones humides »

Nature de l'action

- Animation du groupe de travail « milieux aquatiques » (GTMA). La concertation technique sera particulièrement mobilisée sur la rédaction du troisième CT.
- Actualisation des inventaires communaux des zones humides au gré des demandes des communes, des propriétaires ou des porteurs de projets (inventaire permanent des zones humides). En lien avec l'élaboration du PLUiH du pays Bigouden sud, de nouvelles investigations de terrain seront réalisées sur les zones U et AU du projet pour préciser et sécuriser l'inventaire dans un contexte de tensions foncières renforcées.
- Réalisation d'expertises « milieux aquatiques » (zones humides, cours d'eau, continuité écologique) pour accompagner les porteurs de projet.
- Rencontre des propriétaires riverains et des propriétaires d'ouvrages (ruisseau de Saint Jean, ruisseau du Loch, ruisseau de Tréméoc et Virgule) pour signer les conventions d'autorisation de travaux ou d'études pour l'année 2025.
- Suivi des travaux des années précédentes.
- Rédaction de la stratégie d'actions du troisième contrat territorial pour la restauration de la continuité écologique. Ce travail comprend :
 - . l'identification des ouvrages stratégiques visés par le troisième CT,
 - . des arbitrages au cas par cas sur les opportunités de rachat de droits d'eau,
 - . des arbitrages au cas par cas sur la prise en charge des dépenses, déduction faite des aides financières, pour la réalisation des travaux d'aménagement de passes à poissons multi-espèces.
- Participation aux réunions des réseaux : ATBVB, CAMAB, ...

Objectifs de réalisation :

- Animation du GTMA : 3 réunions et 1 séquence de terrain intitulée « mettons nos bottes »
- Définition du volet « milieux aquatiques » du troisième CT

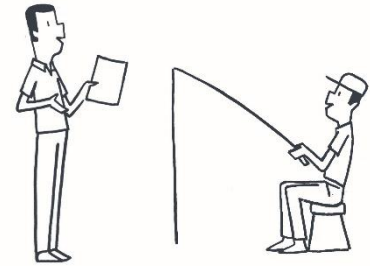
Moyens humains

	Agent	ETP
Animation milieux aquatiques	Technicien milieux aquatiques	0.2

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Animation milieux aquatiques	13 000 €	0 €

FICHE N°15 – CT Ouest Cornouaille ETUDES MULTI-SCENARIOS POUR LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU



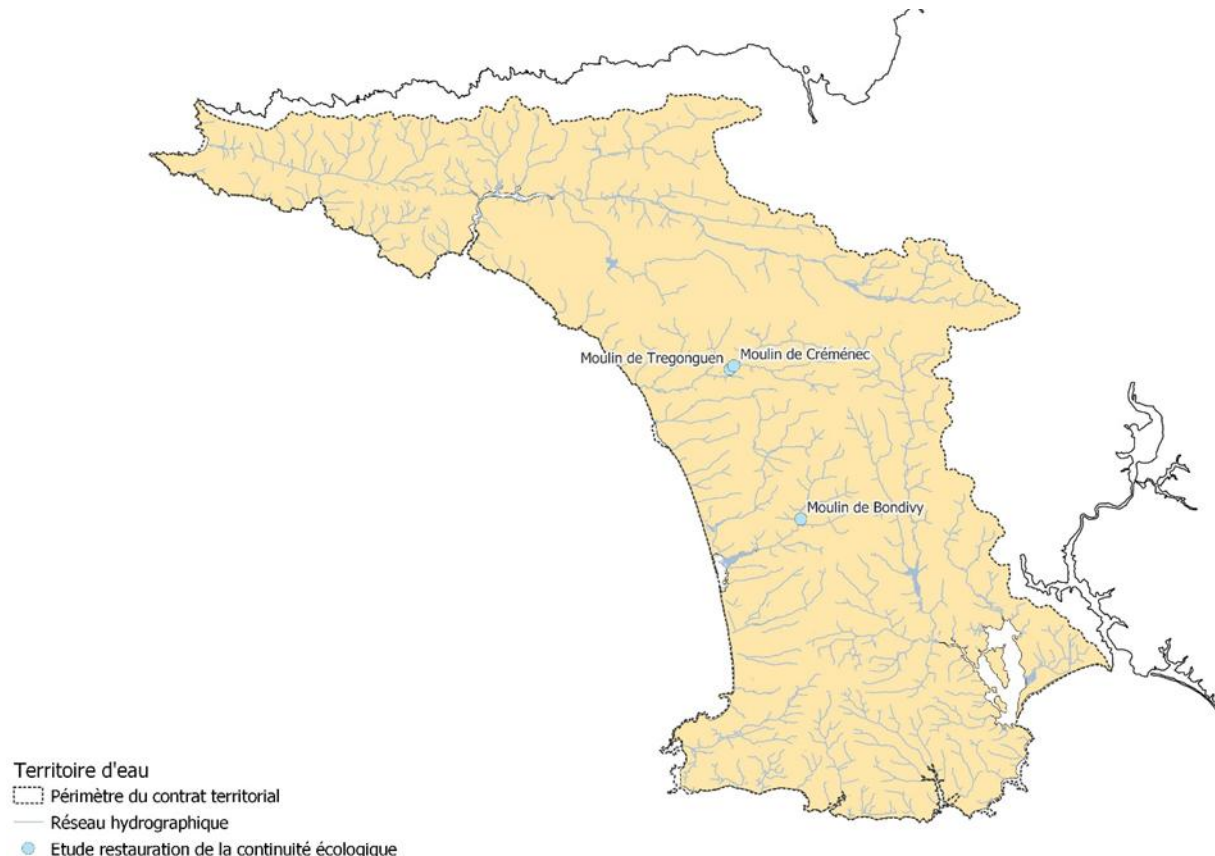
Dispositions du SAGE

- D54 . Déterminer et planifier les actions de restauration, renaturation et entretien des cours d'eau sur les bassins prioritaires et notamment les secteurs sensibles (têtes de bassins versants)
- D55 . Définir un plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique

Contexte

La masse d'eau « cours d'eau » du ruisseau de Trunvel n'est pas conforme au bon état (état écologique mauvais) en raison de sa morphologie et des obstacles à la continuité écologique. Le Moulin de Bondivy constitue un ouvrage infranchissable pour la faune piscicole qui impacte la morphologie du cours d'eau.

La Virgule est conforme au bon état mais présente un bon potentiel pour l'accueil en poissons migrateurs (classement en liste 1 et en ZAP anguille). De nombreuses opérations de restauration de la continuité écologique ont déjà été réalisées sur ce cours d'eau dans le cadre du contrat territorial. Distant de 220 m, les moulins de Trégonguen et de Créménec constituent des ouvrages infranchissables pour la faune piscicole et impactent la morphologie du cours d'eau.



Nature de l'action

- Finalisation de l'étude multi-scénarios de restauration de la continuité écologique du ruisseau de Trunvel au niveau du moulin de Bondivy.
 - Phase 3 : « étude du scénario retenu » : dimensionnement de l'aménagement, description des conditions de fonctionnement, rédaction d'un mémoire technique sur la montaison et la dévalaison et rédaction de l'avant-projet détaillé.
 Note : le choix du scénario d'aménagement est conditionné à la définition de la stratégie d'action du troisième contrat territorial pour la restauration de la continuité écologique et à l'arbitrage du comité syndical de OUESCO sur la prise en charge des dépenses, déduction faite des aides financières, pour la réalisation des travaux d'aménagement d'une passe à poissons multi-espèces.
- Réalisation d'une étude multi-scénarios de restauration de la continuité écologique de la Virgule au niveau des moulins de Trégonguen et de Crémeneç. L'étude comprend 3 phases :
 - Phase 1 « diagnostic des ouvrages » : analyse de la situation administrative et réglementaire, diagnostic des ouvrages, définition des enjeux et des usages.
 - Phase 2 « analyse des scénarios d'aménagement » : analyse des avantages et inconvénients des différents scénarios : effacement, arasement partiel, aménagement d'ouvertures, gestion de l'ouvrage, aménagement de dispositifs de franchissement ou de rivières de contournement. Dans le cas où l'effacement ou l'arasement ne sont pas envisageables, l'étude en précisera les raisons.
 - Phase 3 : « étude du scénario retenu » : dimensionnement de l'aménagement, description des conditions de fonctionnement, rédaction d'un mémoire technique sur la montaison et la dévalaison et rédaction de l'avant-projet détaillé.

Objectifs de réalisation :

- Arrêt du scénario d'aménagement du moulin de Bondivy
- Arrêt du scénario retenu au niveau du moulin de Trégonguen
- Arrêt du scénario retenu au niveau du moulin de Crémeneç

Moyens humains

	Agent	ETP
Etude multi-scénarios de reconquête de la continuité écologique	Technicien milieux aquatiques	0.1

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Etude continuité écologique - moulins de Bondivy	6 500 €	0 € (dossier 2023)
Etude continuité écologique - moulins de Trégonguen et de Crémeneç		40 000€

FICHE N°16 – PTE Ouest Cornouaille TRAVAUX DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES



Dispositions du SAGE

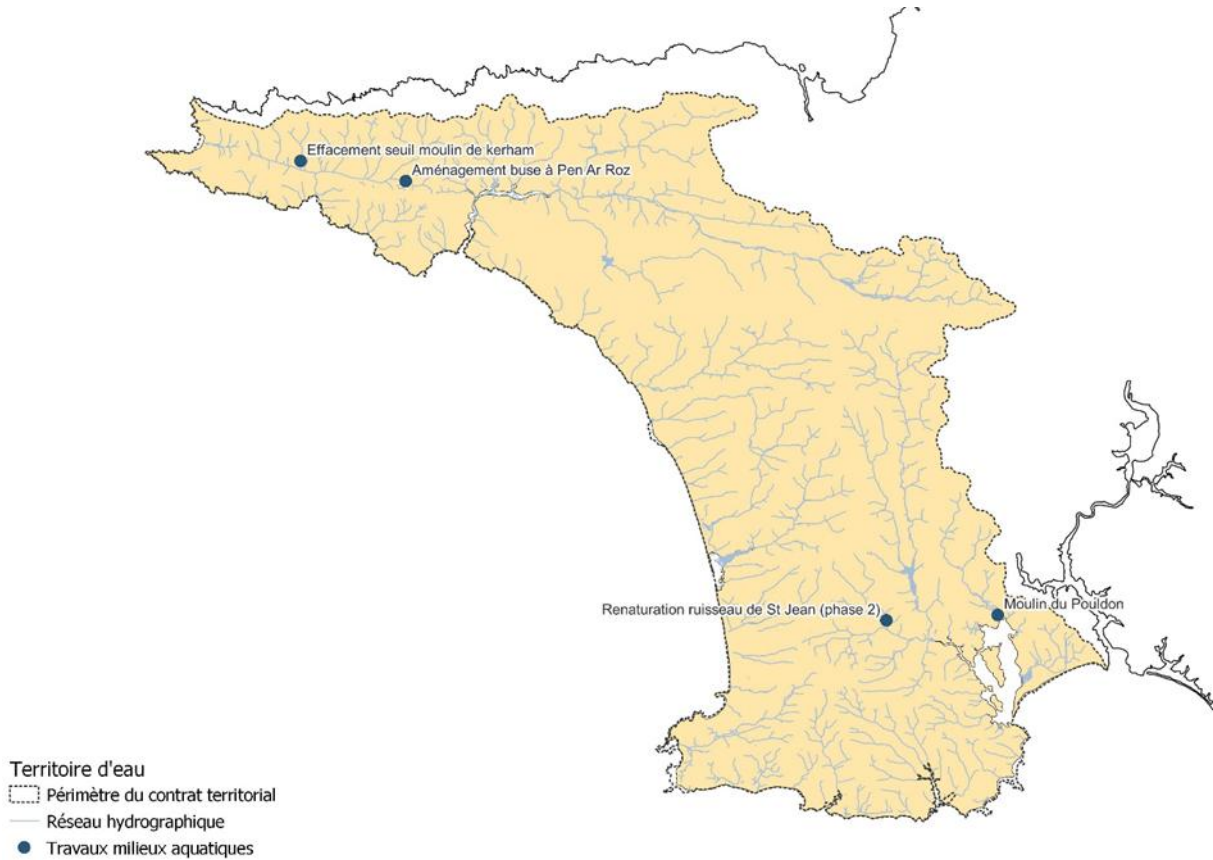
- D54 . Déterminer et planifier les actions de restauration, de renaturation et d'entretien des cours d'eau sur les bassins prioritaires et notamment les secteurs sensibles (têtes de bassins versants)
- D55 . Définir un plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique

Contexte

Les masses d'eau « cours d'eau » des ruisseaux de Saint Jean et du Loc'h ne sont pas conformes au bon état (état écologique moyen – proche du bon état). Sur ces deux masses d'eau, la morphologie concourt au déclassement.

Nature de l'action

- Poursuite des opérations de renaturation du ruisseau de Saint Jean sur le tronçon compris entre le Moulin de Quelordan et le bourg de Saint Jean Trolimon. Initialement programmés en 2024, les travaux listés ci-dessous ont été reportés en raison d'un projet de cession foncière.
 - . Sur l'affluent de Plonéour-Lanvern, sur le tronçon compris entre la route de Quelordan et la confluence avec le cours principal : création de banquettes minérales et de radiers sur une longueur de 600 m.
 - . Sur le cours principal en amont de la confluence : intervention par déblais/remblais et apport de la granulométrie sur une longueur de 350 m,
Ces opérations ont pour objectif de restaurer le profil du cours d'eau, de diversifier les écoulements du ruisseau et de recréer des milieux naturels fonctionnels capables : d'améliorer les capacités auto-épuratrices du ruisseau, de ralentir le circuit de l'eau et de favoriser la biodiversité.
Les fiches travaux sont présentées en Annexe 2.
- Restauration de la continuité écologique du ruisseau du Loc'h. Le Moulin de Kerham et la buse de Pen Ar Roz sont les seuls ouvrages problématiques recensés sur le ruisseau du Loc'h.
 - . Effacement du seuil du moulin de Kerham, commune de Cléden-Cap-Sizun. Cette opération comprend la suppression d'une chute d'eau de 1.2 m et la disposition de blocs rocheux pour limiter l'érosion régressive.
 - . Aménagement de la buse de Pen Ar Roz, commune d'Audierne. Cette opération comprend le repositionnement de la buse.
Les fiches travaux sont présentées en Annexe 3.
- Restauration de la continuité écologique du ruisseau de Tréméoc. Cet ouvrage infranchissable présente un dénivelé de 0.8 m et correspond au « premier ouvrage à la mer » du ruisseau de Tréméoc. Poursuite des discussions avec le propriétaire.



Objectifs de réalisation :

- Restauration morphologique de cours d'eau : 950 ml
- Effacement d'ouvrage : 1
- Aménagement d'ouvrage : 1

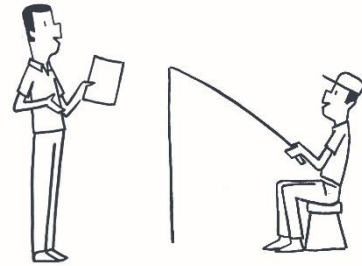
Moyens humains

	Agent	ETP
Travaux milieux aquatiques	Technicien milieux aquatiques	0.3

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Poursuite de la renaturation du ruisseau de St Jean (phase 2)	19 500 €	0 € (dossier 2024)
Restauration de la continuité écologique du Loc'h		10 000 €
Restauration de la continuité écologique du Tréméoc		15 000 €

FICHE N°17 – CT Ouest Cornouaille ETUDE DE PREFIGURATION AU VOLET « MILIEUX AQUATIQUES » DU TROISIEME CONTRAT TERRITORIAL



Dispositions du SAGE

- D54 . Déterminer et planifier les actions de restauration, renaturation et entretien des cours d'eau sur les bassins prioritaires et notamment les secteurs sensibles (têtes de bassins versants)
- D55 . Définir un plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique
- D60 . Prendre en compte les zones humides dans les projets d'aménagement
- D61 . Définir et mettre en œuvre un programme d'actions « zones humides »

Nature de l'action

Suivi de l'étude de préfiguration au « volet milieux aquatiques » du troisième CT. Les objectifs associés à cette étude sont les suivants :

- description de la situation initiale,
- localisation des travaux,
- description des travaux sous la forme de fiches actions et de plans d'exécution,
- estimation des coûts,
- constitution du dossier d'autorisation environnementale et de déclaration d'intérêt général.

Objectifs de réalisation :

- Dépôt du dossier environnemental et de la déclaration d'intérêt général

Moyens humains

	Agent	ETP
Animation milieux aquatiques	Technicien milieux aquatiques	0.2

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Animation milieux aquatiques	13 000 €	30 000 €

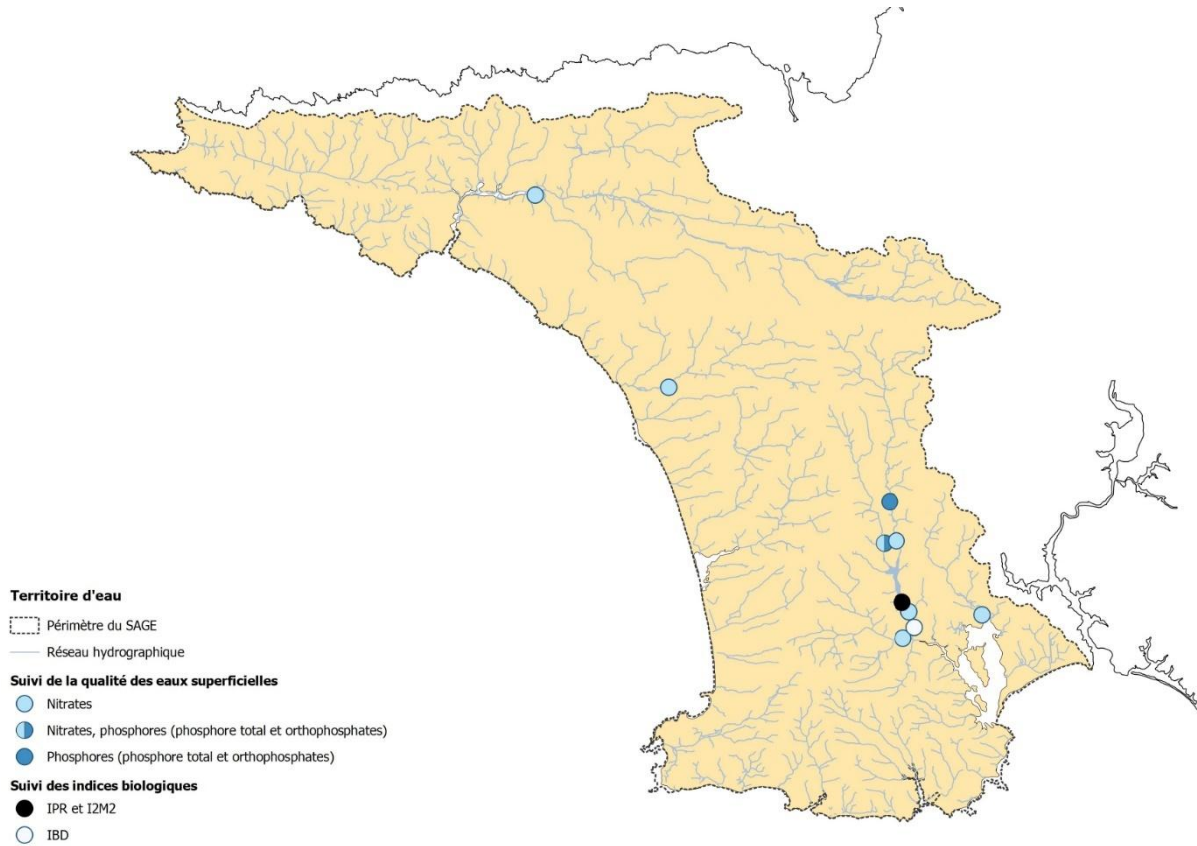


FICHE N°18 – CT Ouest Cornouaille SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU SUPERFICIELLE

Nature de l'action

- Réalisation des prélèvements, acheminement des échantillons au laboratoire
- Collecte des données des autres réseaux de suivi : EPCI, AELB, CD29, IFREMER, ...
- Traitement, bancaisation, interprétation et mise en forme des données de suivi de la qualité de l'eau.
- Conception des fiches inf'EAU visant à informer les habitants sur l'évolution de la qualité de l'eau et des objectifs fixés par le SAGE

	NOMBRE DE STATIONS	COURS D'EAU	FREQUENCE	NOMBRE DE PRELEVEMENTS	FINALITES
Nitrates	7	Goyen, Virgule Pont l'Abbé (Tremillec), Lanvern, Pont-l'Abbé (Pen Enez), Saint Jean Tréméoc	Mensuel calendaire	84	Evaluation d'actions
Phosphore total	2	Pont-l'Abbé (Callac), Lanvern	Mensuelle pluvieux 10 mm	24	Evaluation d'actions
Orthophosphates	2	Pont-l'Abbé (Callac) Lanvern	Mensuelle pluvieux 10 mm	24	Evaluation d'actions
Autres paramètres pollutions ponctuelles : MES, DCO, DB05, COD, COT, pH, NO2, NO3, NH4, Ptot, E.coli	/	/	Ponctuelle	6	Evaluation de l'impact de pollutions ponctuelles
Indicateurs biologiques : I2M2, IPR, IBD	2	Pont-l'Abbé (aval Moulin Neuf), Pont- l'Abbé (Moulin d'Hascouet)	Ponctuelle	1	Evaluation d'actions (travaux n+5)



Objectifs de réalisation :

- Production de données certifiées pour l'année 2025
- Edition des fiches inf'EAU de l'année N-1

Moyens humains

	Agent	ETP
Suivi de la qualité de l'eau superficielle	Technicienne SAGE et suivi de la qualité de l'eau	0.2

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Suivi de la qualité de l'eau superficielle	12 400 €	7 400€

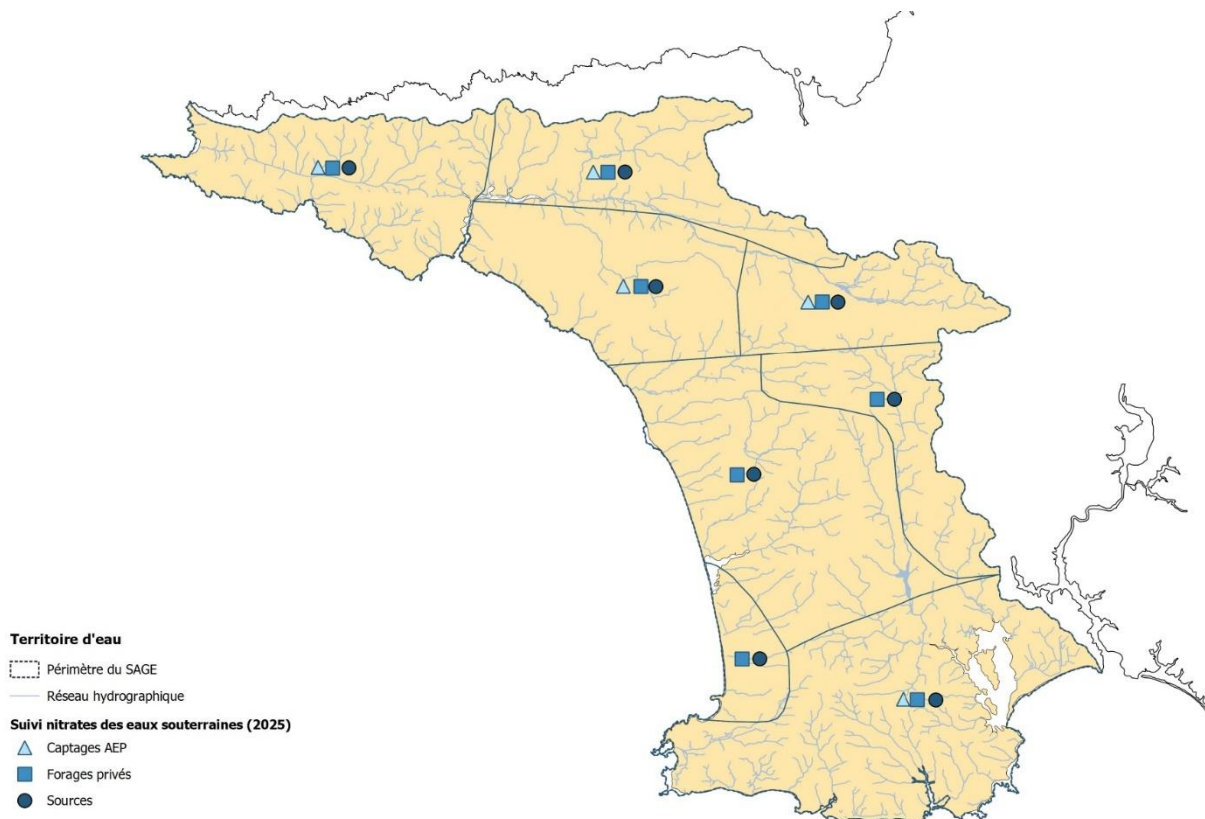


FICHE N°19 – CT Ouest Cornouaille SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU SOUTERRAINE

Nature de l'action

- Réalisation des prélèvements, acheminement des échantillons au laboratoire
- Traitement, bancarisation, interprétation et mise en forme des données de suivi de la qualité de l'eau.
- Conception des fiches inf'EAU visant à informer les habitants sur l'évolution de la qualité de l'eau et des objectifs fixés par le SAGE

Paramètres	NOMBRE DE STATIONS	FREQUENCE	NOMBRE DE PRELEVEMENTS	FINALITES
Nitrates	16	2 campagnes (nappe haute et nappe basse) tous les 5 ans	32	Evaluation d'actions



Objectifs de réalisation :

- Production de données certifiées pour l'année 2025
- Edition de la fiche inf'EAU nitrates « eau souterraine » 2025

Moyens humains

	Agent	ETP
Suivi de la qualité de l'eau superficielle	Technicienne SAGE et suivi de la qualité de l'eau	0.1

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Suivi de la qualité de l'eau superficielle	6 200 €	200€

3.3 LE PROGRAMME D'ACTION BREIZH BOCAGE

Les fiches ici présentées décrivent les actions relatives à l'animation et aux travaux du programme Breizh-Bocage pour l'année 2025. L'année 2025 inclut une partie de l'animation et des travaux de la campagne Breizh-Bocage 2024-2025 et une partie de l'animation et des travaux de la campagne 2025-2026.

L'année sera marquée par :

- les premiers travaux de plantation (campagne 2024-2025),
- la poursuite de l'animation bocagère (campagne 2025-2026),
- la structuration d'une filière bois-énergie bocage à l'échelle de la Cornouaille en partenariat avec Quimper Cornouaille Développement et les autres structures porteuses du programme Breizh-Bocage.



FICHE N°20 – Breizh Bocage Ouest Cornouaille ANIMATION BOCAGERE

Dispositions du SAGE

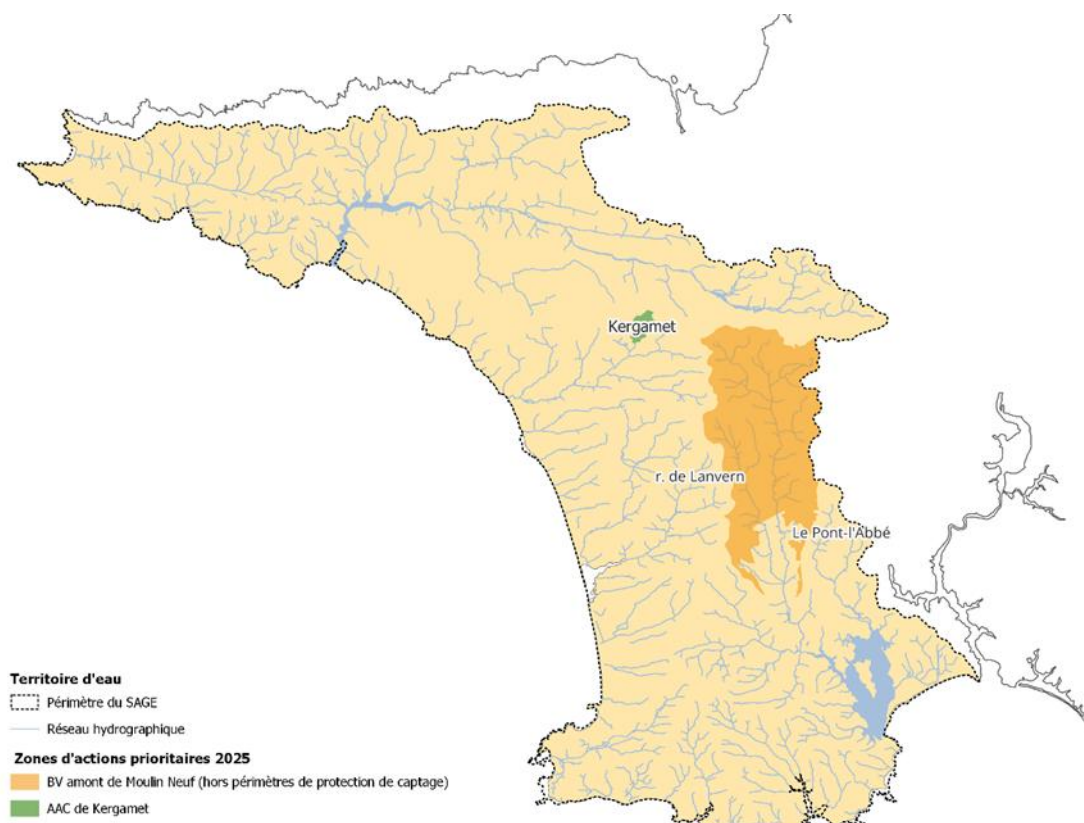
- D8 . Mettre en place des programmes bocagers
- D39 . Poursuivre les actions « pollutions diffuses agricoles » sur les bassins prioritaires
- D44 . Limiter le transfert des pesticides vers les milieux

Nature de l'action

- Animation « Travaux » :
 - . Promotion du dispositif Breizh Bocage : organisation d'une réunion auprès des élus et des agriculteurs.
 - . Définition des projets de création bocagère chez les bénéficiaires (agriculteurs, propriétaires) dans le cadre de rencontres individuelles sur site.
 En application des recommandations du COPIL du PTE, l'animation bocagère veillera à orienter les porteurs de projet vers des aménagements avec talus. Les séquences de plantation seront construites en cohérence avec l'environnement proche.

En application de la stratégie bocagère 2023-2027 de l'Ouest-Cornouaille, l'animation territoriale sera renforcée sur :

- . Le bassin-versant de la retenue de Moulin Neuf, à l'exclusion du périmètre de protection de captage. Les enjeux associés à cette zone sont les suivants : phosphore, nitrates et quantitatif.
- . L'aire d'alimentation du captage prioritaire de Kergamet. Les enjeux associés à cette zone sont les suivants : nitrates et quantitatif.



→ Animation « fonctionnement »

- . Structuration d'une filière bois-énergie bocage à l'échelle de la Cornouaille : organisation d'une demi-journée technique sur la gestion des haies bord de route.
- . Accompagnement des collectivités et de leurs groupements pour protéger le bocage.
- . Conseil auprès des agriculteurs, des propriétaires et des collectivités pour la bonne gestion des haies et des talus.
- . Accompagnement technique et administratif des dossiers de compensation de suppression de haies soumises à la conditionnalité des aides de la PAC.

Objectifs de réalisation :

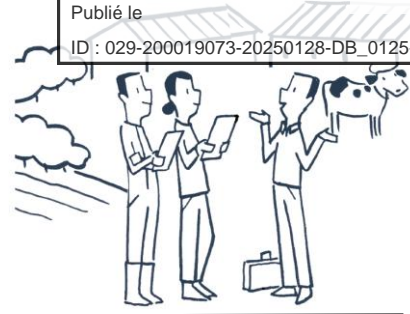
- Animation du COPIL : 1 réunion
- Rencontre des bénéficiaires : 12 rencontres individuelles

Moyens humains

	Agent	ETP
Animation bocagère « Travaux »	Technicien Bocage	0.55
Animation bocagère de « Fonctionnement »		0.05

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Animation bocagère « Travaux »	34 100 €	0 €
Animation bocagère de « Fonctionnement »	3 100 €	1000 €



FICHE N°21 – Breizh Bocage Ouest Cornouaille TRAVAUX BOCAGERS

Dispositions du SAGE

- D8 . Mettre en place des programmes bocagers
- D39 . Poursuivre les actions « pollutions diffuses agricoles » sur les bassins prioritaires
- D44 . Limiter le transfert des pesticides vers les milieux

Nature de l'action

- Campagne 2024-2025 :
 - . Réception des plants et vérification de leur conformité avant leur mise en jauge
 - . Coordination des travaux de plantation de 5.5 km
 - . Coordination des travaux d'entretien des haies (dégagement des plants)
 - . Evaluation du taux de reprise de plantation et suivi des travaux de regarnissage
- Campagne 2025-2026 :
 - . Coordination des travaux de talutage
 - . Réception des plants et vérification de leur conformité à l'entreprise avant leur mise en jauge
 - . Coordination des premiers travaux de plantation

Objectifs de réalisation :

- Travaux bocagers (campagne 2025-2026) : 6 km

Moyens financiers

	Coût en régie	Coût en prestation
Travaux bocager	0 €	106 720 €

4 – LES MOYENS HUMAINS

	Opérations	Répartition des ETP 2025						
		Animateur du SAGE et coordinateur du PTE	Technicienne SAGE et technicienne "suivi de la qualité de l'eau"	Coordinateur technique et technicien "milieux aquatiques"	Technicienne "agro-environnement"	Chargé de mission "captage prioritaire"	Technicienne bocage et assistante administrative	
Direction		0,2	0	0	0	0	0	
		0,2	0	0	0	0	0	0,2
SAGE	Animation	Animation de la CLE, coordination et suivi du SAGE, élaboration du tableau de bord	0,35	0,4	0	0	0	0,2
	Communication	Communication, information et sensibilisation	0,05	0	0	0	0	0
	Etude	Schéma de carénage et de gestion des eaux portuaires	0	0,15	0	0	0	0
		Pré HMUC	0	0,15	0	0	0	0
	TOTAL SAGE	0,4	0,7	0	0	0	0,2	1,3
CT	Animation	Coordination du CT	0,35	0	0,2	0	0	0,2
		Animation "agro-environnementale"	0	0	0	0,2	0	0
		Animation "milieux aquatiques"	0	0	0,2	0	0	0
	Communication	Communication, information et sensibilisation	0,05	0	0	0	0	0
	Suivi de la qualité de l'eau	Suivi de la qualité de l'eau : Prélèvement, bancarisation, interprétation et mise en forme	0	0,3	0	0	0	0
	Reconquête de la qualité de l'eau	Animation du PAEC de l'Ouest-Cornouaille	0	0	0	0,25	0	0
		Suivi de de l'étude des pressions, des mécanismes de transfert et de l'impact des pesticides sur les BV de Penmarc'h, la Torche et Tronoën et élaboration d'un plan d'action	0	0	0	0,15	0	0
		Mise en place de baux ruraux à clauses environnementales pour réduire l'usage des pesticides sur les parcelles appartenant aux communes sur les BV de Penmarc'h, la Torche et Tronoën	0	0	0	0,1	0	0
		Elaboration du plan de réduction des flux de d'azote en amont de l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé	0	0	0	0,25	0	0
		Suivi des diagnostics bactériologiques sur les exploitations agricoles ciblées par les PVC	0	0	0	0,05	0	0
		Mise en œuvre des Plans de lutte contre les pollutions diffuses agricoles sur les aires d'alimentation des captages prioritaires	0	0	0	0	1	0
	Restauration des milieux aquatiques	Etude de restauration de la continuité écologique des moulins de Trégouguen et de Créménec (Virgule)	0	0	0,1	0	0	0
		Etude de préfiguration au volet "milieux aquatique" du troisième contrat territorial	0	0	0,2	0	0	0
		Effacement de l'ouvrage du moulin de Kerham (ruisseau du Loch)	0	0	0,1	0	0	0
		Aménagement de la buse de Pen Ar Roz (ruisseau du Loch)	0	0	0,1	0	0	0
Effacement ou aménagement de l'ouvrage du moulin du Pouldon (ruisseau de Tréméoc)		0	0	0,1	0	0	0	
	TOTAL CT	0,4	0,3	1	1	1	0,2	3,9
BB	Animation		0	0	0	0	0,6	
	Travaux		0	0	0	0	0	
	TOTAL Breizh Bocage	0	0	0	0	0	0,6	0,6
	TOTAL SAGE / CT / Breizh bocage	1	1	1	1	1	1	6

5 – LES MOYENS FINANCIERS

			2025									
			ETP	Total €		AELB		CRB		OUESCO		
				Régie	Prestation	%	€	%	€	%	€	
OUESCO	Elus	Indemnité et charge de fonctionnement	/	30 000 €	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	30 000 €	
	Direction	Charges salariales	0,2	13 400 €	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	13 400 €	
		Frais de fonctionnement	/	2 400 €	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	2 400 €	
	Fonctionnement	Participation aux travaux d'aménagement des locaux	/	20 000 €	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	20 000 €	
			0,2	65 800 €	0 €	/	0 €	/	0 €	/	65 800 €	
SAGE	Animation	Coordination du SAGE	0,4	Charges salariales	26 800 €	0 €	70%	18 760 €	10%	2 680 €	20%	5 360 €
		Frais de fonctionnement		4 800 €	0 €	70%	3 360 €	8%	400 €	22%	1 040 €	
		Frais de fonctionnement de la CLE	/	10 000 €	0 €	70%	7 000 €	0%	0 €	30%	3 000 €	
		Assistance administrative	0,2	Charges salariales	10 000 €	0 €	70%	7 000 €	10%	1 000 €	20%	2 000 €
	Frais de fonctionnement	2 400 €		0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	2 400 €		
	Appui à l'animation du SAGE	0,7	Charges salariales	35 000 €	0 €	70%	24 500 €	10%	3 500 €	20%	7 000 €	
			Frais de fonctionnement	8 400 €	0 €	70%	5 880 €	8%	700 €	22%	1 820 €	
	Stage "analyse préalable HMUC"	/	Charges salariales	5 000 €	0 €	0%	0 €	50%	2 500 €	50%	2 500 €	
			Idemnité et frais de fonctionnement	/	0 €	5 000 €	50%	2 500 €	20%	1 000 €	30%	1 500 €
	Communication	/	Stratégie et outils de communication	/	0 €	5 000 €	50%	2 500 €	0%	0 €	50%	2 500 €
Conception graphique et impression du tableau de bord			/	0 €	5 000 €	50%	2 500 €	0%	0 €	50%	2 500 €	
TOTAL SAGE			1,3	102 400 €	10 000 €	/	71 500 €	/	11 780 €	/	29 120 €	
CT	Animation	Coordination du CT	0,6	Charges salariales	37 400 €	0 €	60%	22 440 €	20%	7 480 €	20%	7 480 €
		Frais de fonctionnement		7 200 €	0 €	60%	4 320 €	0%	0 €	40%	2 880 €	
		Assistance administrative	0,2	Charges salariales	10 000 €	0 €	60%	6 000 €	20%	2 000 €	20%	2 000 €
				Frais de fonctionnement	2 400 €	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	2 400 €
		Animation "agro-environnement"	1	Charges salariales	45 000 €	0 €	60%	27 000 €	20%	9 000 €	20%	9 000 €
				Frais de fonctionnement	12 000 €	0 €	60%	7 200 €	0%	0 €	40%	4 800 €
		Animation "captages prioritaires"	1	Charges salariales	45 000 €	0 €	60%	27 000 €	20%	9 000 €	20%	9 000 €
				Frais de fonctionnement	12 000 €	0 €	60%	7 200 €	0%	0 €	40%	4 800 €
	Animation "milieux aquatiques"	0,8	Charges salariales	42 400 €	0 €	60%	25 440 €	20%	8 480 €	20%	8 480 €	
			Frais de fonctionnement	9 600 €	0 €	60%	5 760 €	0%	0 €	40%	3 840 €	
	Suivi de la qualité de l'eau	0,3	Charges salariales	15 000 €	0 €	60%	9 000 €	0%	0 €	40%	6 000 €	
			Frais de fonctionnement	3 600 €	0 €	60%	2 160 €	0%	0 €	40%	1 440 €	
	Communication	Stratégie et outils de communication	/	0 €	10 000 €	50%	5 000 €	20%	2 000 €	30%	3 000 €	
	Suivi de la qualité de l'eau	Suivi physico-chimique de la qualité de l'eau superficielle	/	0 €	1 900 €	50%	950 €	0%	0 €	50%	950 €	
		Suivi physico-chimique de la qualité de l'eau souterraine	/	0 €	200 €	50%	100 €	0%	0 €	50%	100 €	
		Suivi biologique	/	0 €	5 500 €	50%	2 750 €	0%	0 €	50%	2 750 €	
Reconquête de la qualité de l'eau	Etude des pressions, des mécanismes de transfert et de l'impact des pesticides sur les BV de Penmarc'h, la Torche et Tronoën	/	0 €	60 000 €	50%	30 000 €	30%	18 000 €	20%	12 000 €		
	Diagnosics bactériologiques des exploitations agricoles sur les BV identifiés par dans les PVC	/	0 €	9 000 €	70%	6 300 €	0%	0 €	30%	2 700 €		
Restauration des milieux aquatiques	Etude de restauration de la continuité écologique des moulins de Trégouguen et de Créméneq (Virgule)	/	0 €	40 000 €	50%	20 000 €	0%	0 €	50%	20 000 €		
	Etude de préfiguration au volet "milieux aquatique" du troisième contrat territorial	/	0 €	30 000 €	50%	15 000 €	0%	0 €	50%	15 000 €		
	Effacement de l'ouvrage du moulin de Kerham (ruisseau du Loch)	/	0 €	6 000 €	70%	4 200 €	10%	600 €	20%	1 200 €		
	Aménagement de la buse de Pen Ar Roz (ruisseau du Loch)	/	0 €	4 000 €	50%	2 000 €	30%	1 200 €	20%	800 €		
	Effacement ou aménagement de l'ouvrage du moulin du Pouldon (ruisseau de Tréméoc)	/	0 €	15 000 €	50%	7 500 €	30%	4 500 €	20%	3 000 €		
TOTAL CT			3,9	241 600 €	181 600 €	/	237 320 €	/	62 260 €	/	123 620 €	
BB	Animation	Appel à projet travaux (2024)	0,55	34 100 €	0 €	0%	0 €	56%	19 605 €	44%	14 495 €	
		Appel à projet animation fonctionnement (2024)	0,05	3 100 €	0 €	0%	0 €	44%	1 365 €	56%	1 735 €	
		Prestations complémentaires	/	0 €	1 000 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	1 000 €	
Travaux	Réalisation de travaux bocagers	Appel à projet travaux (septembre 2024 à septembre 2025)	/	0 €	106 720 €	0%	0 €	53%	56 479 €	47%	50 241 €	
TOTAL Breizh Bocage			0,6	37 200 €	107 720 €	/	0 €	/	77 449 €	/	67 471 €	
TOTAL			/	447 000 €	299 320 €	/	308 820 €	/	151 489 €	/	286 011 €	



Ceci est un réservoir d'eau

La culture des céréales dans les zones humides permet de stocker l'eau et de la restituer progressivement au sol. Cette pratique contribue à améliorer la résilience des écosystèmes face aux sécheresses et à maintenir un débit d'eau constant dans les cours d'eau.

© J. P. J. J.



Ceci est un axe de communication

Les zones humides jouent un rôle crucial dans la régulation du débit des cours d'eau. Elles agissent comme des éponges naturelles, absorbant l'excès d'eau pendant les périodes de pluie et le relâchant progressivement pendant les périodes de sécheresse.

© J. P. J. J.



Ceci est un contrat de solidarité

Les zones humides sont des écosystèmes riches et diversifiés qui offrent de nombreux services écosystémiques. Elles contribuent à la biodiversité, à la purification de l'eau et à la régulation du climat.

© J. P. J. J.



Ceci est un piège à nitrates

Les zones humides agissent comme des pièges à nitrates en capturant les excès de cet engrais avant qu'ils ne rejoignent les cours d'eau. Cette capacité contribue à réduire la pollution des eaux souterraines et de surface.

© J. P. J. J.



Ceci est un récupérateur d'eau de pluie

Les zones humides jouent un rôle crucial dans la régulation du débit des cours d'eau. Elles agissent comme des éponges naturelles, absorbant l'excès d'eau pendant les périodes de pluie et le relâchant progressivement pendant les périodes de sécheresse.

© J. P. J. J.

ANNEXE 2



Renaturation ruisseau de St jean Fiche travaux 2025

- **Contexte :**

OUESCO est une structure opérationnelle ayant pour objet la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau ainsi que la préservation et la gestion des milieux aquatiques. En application de la disposition 54 du PAGD du SAGE Ouest-Cornouaille et dans le cadre du Projet de territoire pour l'Eau 2020-2025, OUESCO met en œuvre un programme de travaux de restauration des milieux aquatiques. Ces travaux visent l'atteinte du bon état des masses d'eau.

Le ruisseau de St Jean est évalué en état moyen ; il est considéré comme proche du bon état.

Altérations constatées	Objectifs des travaux
<ul style="list-style-type: none"> - Polluant spécifiques (Exces COD) - Altérations morphologiques : débits (à coups hydrauliques), lit mineur (modification de profils en longs et en travers, colmatage), berges et ripisylve (uniformisation, retrait) - Obstacles à la continuité écologique 	<ul style="list-style-type: none"> • Retrouver un profil en long et en travers naturel • Diversifier les faciès d'écoulement • Améliorer la circulation des espèces • Diversifier les habitats aquatiques et rivulaires • Favoriser la biodiversité

1. Affluent de Plonéour Lanvern

- **Situation**



Localisation de la zone d'intervention

- **Contraintes locales**

Linéaire bordé par des prairies pâturées rarement inondées : l'aménagement ne doit pas accentuer le risque d'inondation.

Le gabarit actuel est suffisant pour permettre une recharge du lit sans aggraver l'occurrence des débordements.

- **Caractéristiques du lit mineur**

Longueur : 496 m

Largeur : 2,30 à 2,50 m

Profondeur : 0.6 à 0.8 m

Pente : 0.2%

- **Nature des travaux**

Apports granulométriques ponctuels : créations de banquettes minérales et de radiers.

Les apports seront principalement localisés entre la route et la passerelle agricole soit sur une longueur de 300m.

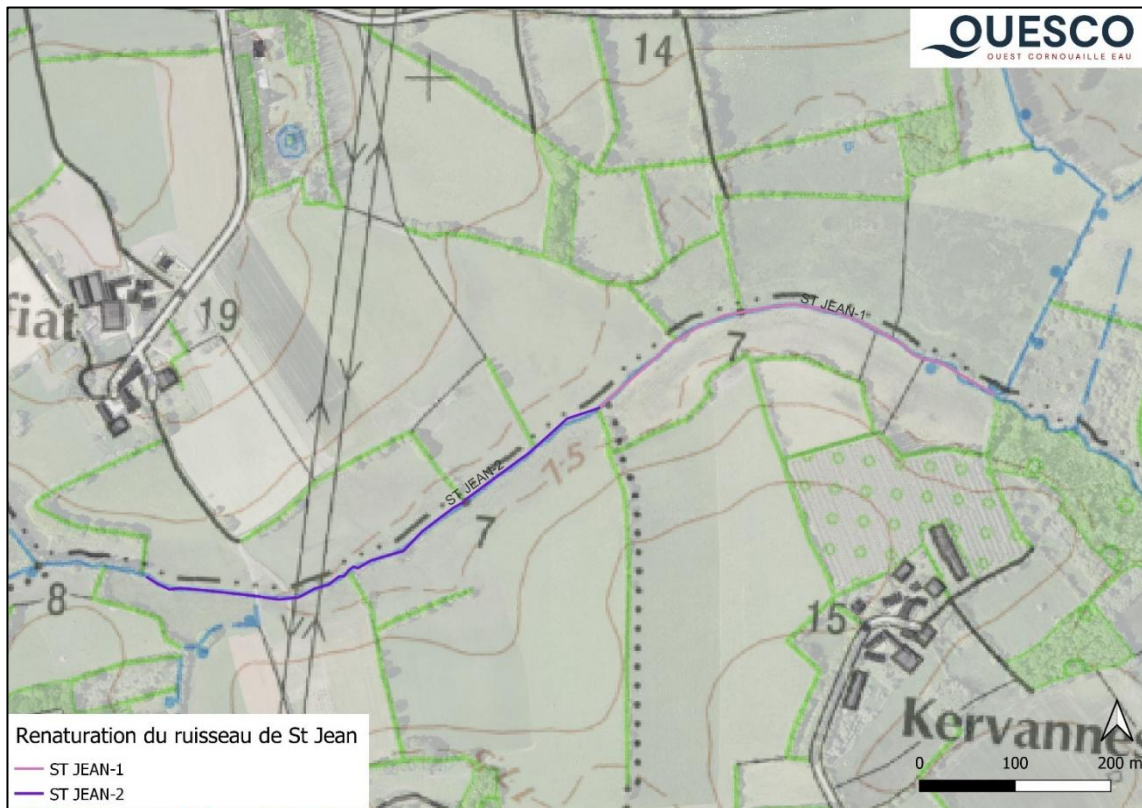
Banquettes minérales	radiers
Hauteur : 15 à 20 cm Longueur : 3 m Largeur : 1,5 à 1.7 m Pendage latéral et longitudinal	Hauteur : 15 à 20 cm Longueur : 2.50 à 3.50 m Largeur du cours d'eau Pendage latéral et écoulement préférentiel
Composition	
Mélange granulats : 0/150 mm	
Implantation	
Banquettes en alternance rive droite rive gauche. Création d'un radier tous les 2 à 4 banquettes.	



Exemples réalisation 2024 rivière de Pont l'Abbé : banquette minérale, radier

2. Cours principal en amont de la confluence

- **Situation**



Localisation de la zone d'intervention

- **Contraintes locales**

Linéaire bordé par des prairies pâturées souvent inondées : l'aménagement ne doit pas accentuer le risque d'inondation.

- **Caractéristiques du lit mineur**

St Jean 1	St Jean 2
Longueur : 350 m	Longueur : 541 m
Largeur : 1.90 à 2,10 m	Largeur : 1.20 à 1.30 m
Profondeur : 0.50 m	Profondeur : 0.50 m
Pente : 0.2 %	Pente : 0.1 %

- **Nature des travaux**

Déblais remblais et apports granulométriques.

- Principes et méthodes :

Par comblement partiel du lit à section trapézoïdale, combiné à un déblayage le long de chaque berge (remblais à partir de déblais) pour : garantir un lit mineur d'étiage, adoucir les berges, respecter la physionomie naturelle du cours d'eau (profil en long, alternance radier mouille), favoriser l'auto-entretien du lit.

L'intervention sur une berge, élargissement de 1 à 1.5 m, garanti la conservation de la section d'écoulement.

Récupération et apport de granulats 0/150 sur une couche de 15/20 cm pour reconstituer des habitats.

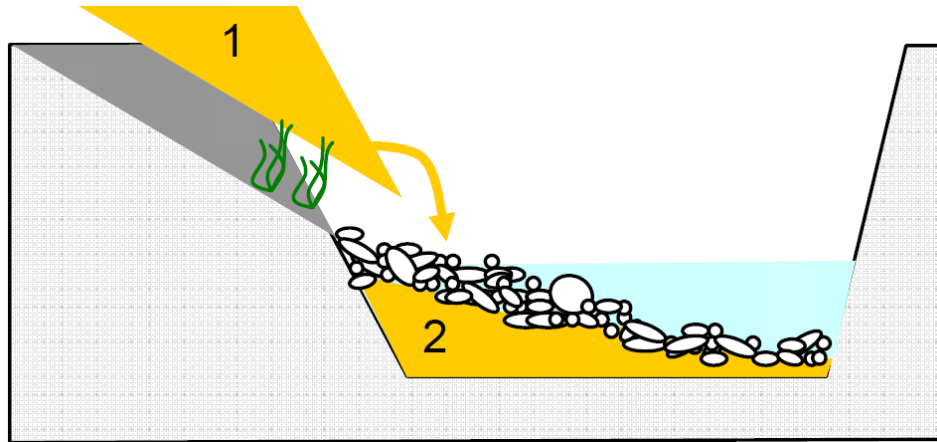


Schéma de principe



Exemple : travaux réalisés en amont du projet en 2024

ANNEXE 3



Restauration de la continuité écologique du Loc'h Fiche travaux 2025

- **Contexte :**

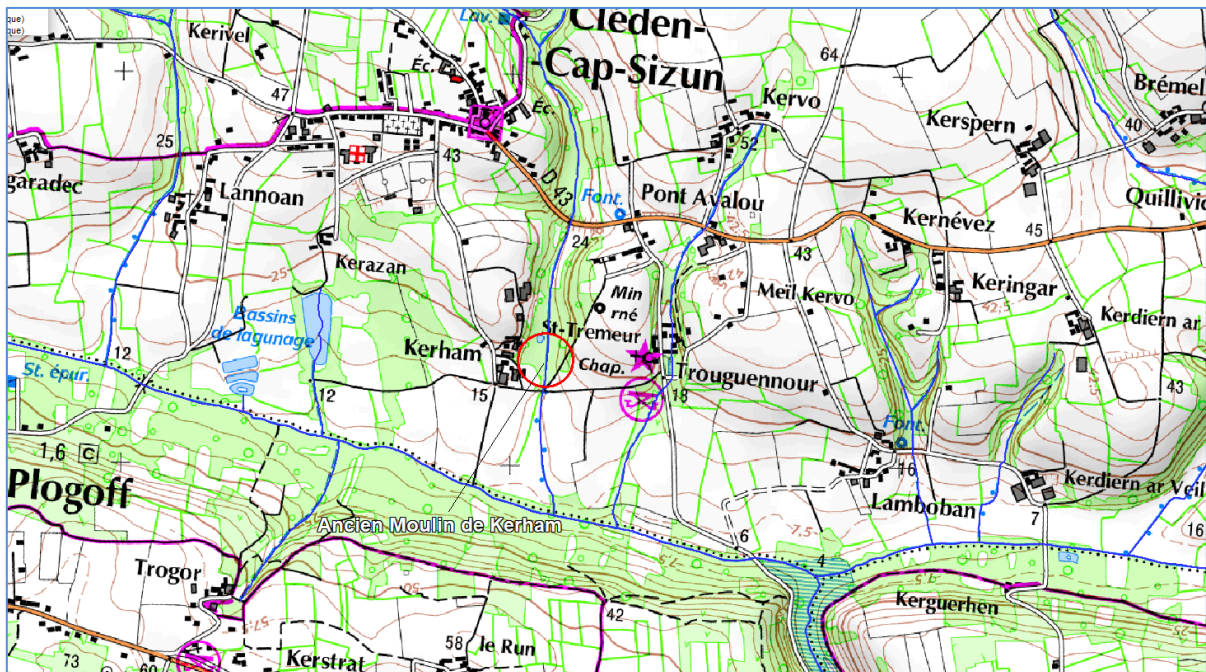
OUESCO est une structure opérationnelle ayant pour objet la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau ainsi que la préservation et la gestion des milieux aquatiques. En application de la disposition 54 du PAGD du SAGE Ouest-Cornouaille et dans le cadre du Projet de territoire pour l'Eau 2020-2025, OUESCO met en œuvre un programme de travaux de restauration des milieux aquatiques. Ces travaux visent l'atteinte du bon état des masses d'eau.

Le ruisseau de Loc'h est évalué en état moyen. Les opérations 2025 visent la restauration complète de libre circulation des espèces et des sédiments sur le bassin versant du Loc'h.

Altérations constatées	Objectifs des travaux
- Obstacles à la continuité écologique	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la circulation des espèces • Favoriser la biodiversité • Retrouver un profil en long et en travers naturel

1. Effacement du seuil du moulin de Kerham

- **Situation**



Localisation de la zone d'intervention

- **Contexte**

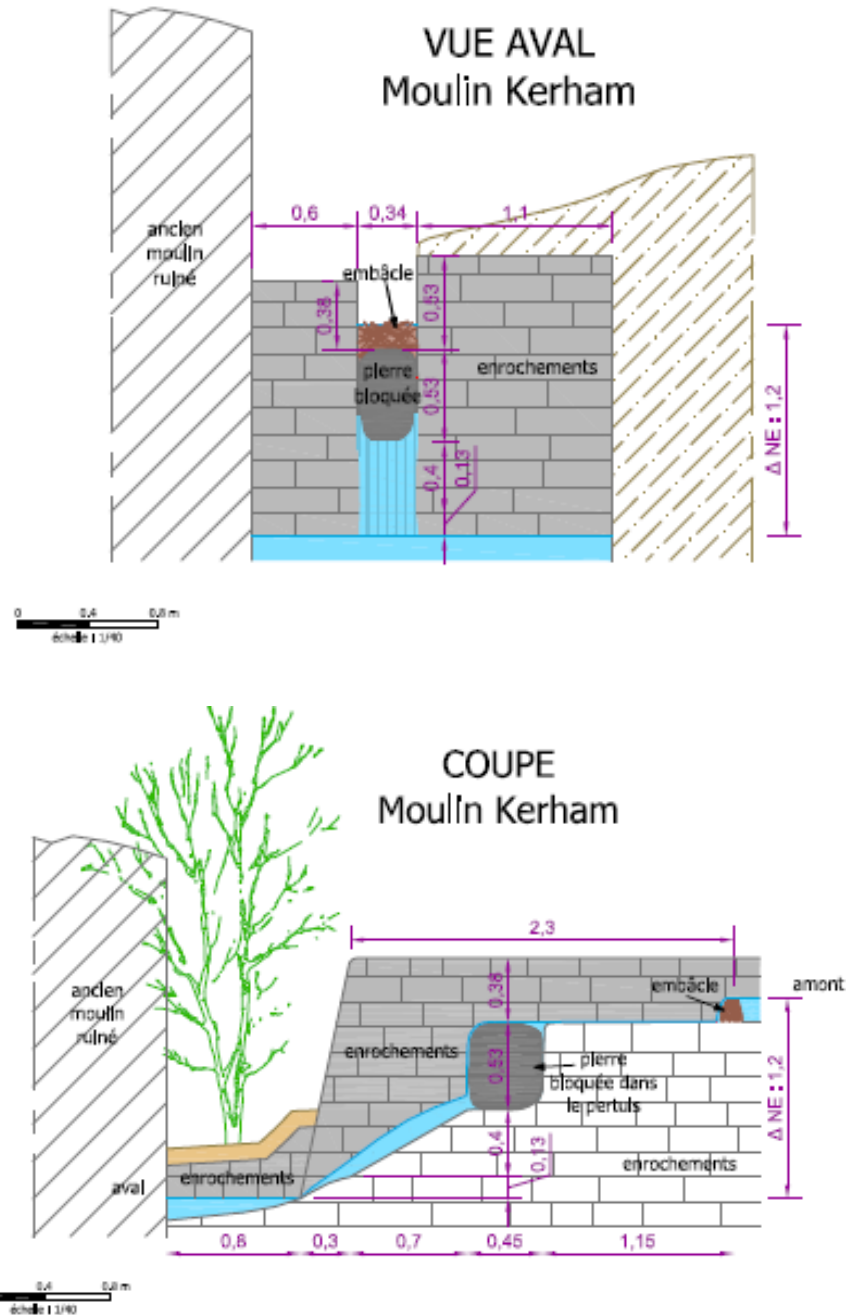
Un ancien moulin totalement ruiné (effondré) et en partie colonisé par la végétation se trouve sur un sous affluent de rive droite du Loch, sur la commune de Cléden-Cap-Sizun.

Si le bâti du moulin risque l'effondrement total à court terme, les vestiges du seuil d'alimentation, de l'ancienne roue sont encore partiellement présents et génèrent une importante chute totalement infranchissable pour la faune piscicole



Vues générales de l'ancien moulin et du vestige du seuil.

Le moulin se trouve immédiatement en aval rive droite du seuil. Le seuil est composé d'une fente d'une largeur d'environ 35 cm, qui correspond à l'emplacement de l'ancienne vanne d'alimentation de la roue, qui était probablement alimentée par le haut (roue à augets) ou à moitié (roue dite de poitrine). De part et d'autre du vannage le seuil faisait office de déversoir. Les vestiges d'un bras en amont rive droite laisse supposer la présence d'un ancien bras de décharge, qui absorbe aujourd'hui une partie des débits de crue, par cette brèche.



Élévation aval et coupe transversale du seuil.

Le dénivelé de ligne d'eau amont/aval observé est de l'ordre de 1.20 m, ce dénivelé est amplifié par la présence d'un embâcle et d'un gros bloc dans le pertuis de l'ancien vannage.

- **Nature des travaux**

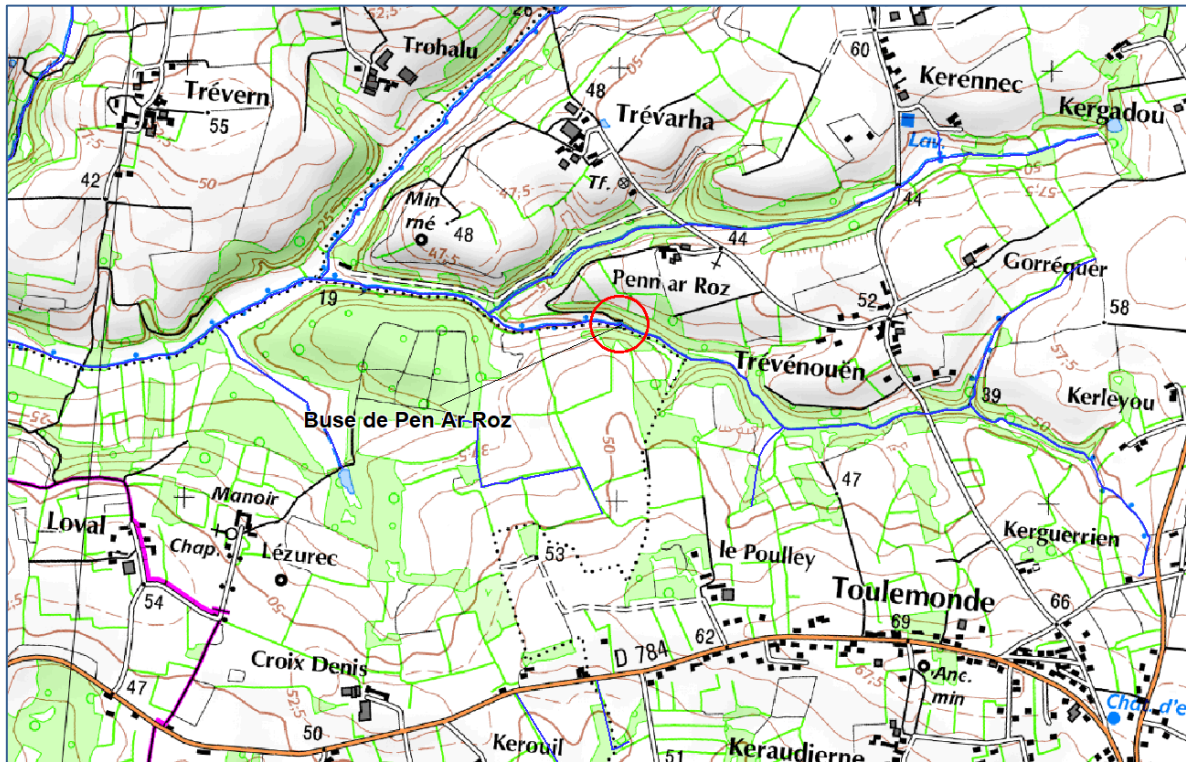
Les travaux consistent donc en la restauration de la continuité écologique par effacement du seuil. Préalablement aux travaux d'effacement, il faudra procéder à l'ouverture du milieu avec des travaux de débroussaillage.

Si l'on fait abstraction de l'embâcle amont et de la pierre, le dénivelé résiduel serait de l'ordre de 40 à 50 cm. Afin d'éviter des phénomènes d'érosion régressive trop important, il conviendrait de réutiliser les pierres/blocs de démolition (issus du seuil) pour stabiliser le fond du cours d'eau dans l'emprise du

seuil. Si besoin des matériaux plus fins seraient ensuite déposer sur ce radier pour en permettre le franchissement.

2. Aménagement de la buse de Pen Ar Roz

• Situation



Localisation de la zone d'intervention

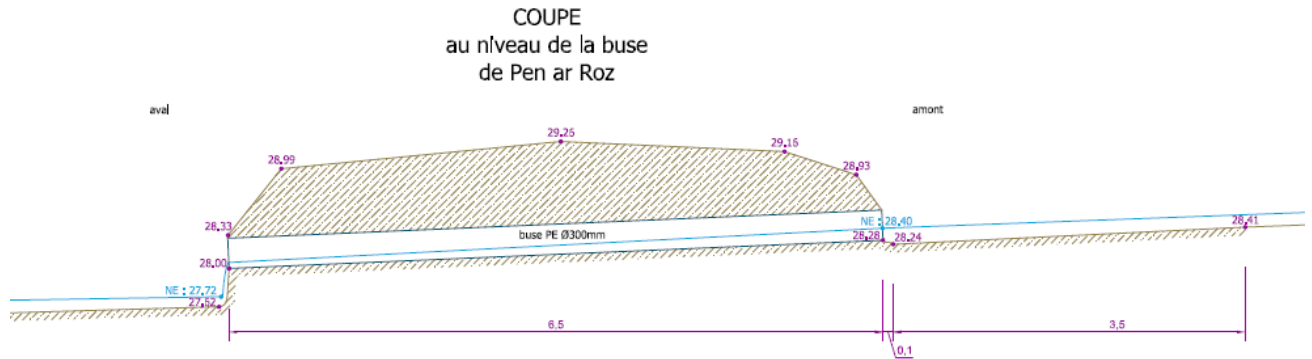
• Contexte

Il s'agit d'une buse en PEHD de 300 mm de diamètre d'une longueur de 6 m. elle présente une pente de plus de 4.5% et génère un dénivelé aval d'environ 30 cm.

Parallèlement aux dimensions de l'ouvrage qui le rendent quasiment infranchissable, cette buse apparait sous-dimensionnée et génère de fortes vitesses d'écoulements.



Vues de la buse depuis l'aval et de l'amont.



- **Nature des travaux**

Ce passage est utilisé très régulièrement par le bétail pour accéder aux prairies en rive gauche. Il est utilisé quelques fois par an par des engins agricoles.

Le coût d'un passage béton n'apparaît pas justifié au vu de la fréquentation. La pose d'une buse de plus forte section et correctement positionnée, dans la continuité du lit mineur permettrait la restauration complète de la continuité écologique de ce passage agricole.

Les travaux consistent donc à remplacer la buse de 300 mm par une buse de type PEHD de 800 mm de diamètre tout en la calant à un niveau inférieur.

La cote de fond de buse en sortie sera établie à 27.50 et celle amont à 27.56 NGHF soit une pente de l'ordre de 1%. La partie supérieure de la buse sera remblayée à hauteur du chemin agricole.

Afin d'éviter tout phénomène d'affouillement aval, un radier de stabilisation sera réalisé quelques mètres en aval de la buse à l'aide de matériaux relativement grossiers (diam 20/200 mm). Ce radier aura également pour effet de maintenir une lame d'eau dans la buse, sa cote sera établie à 27.55.